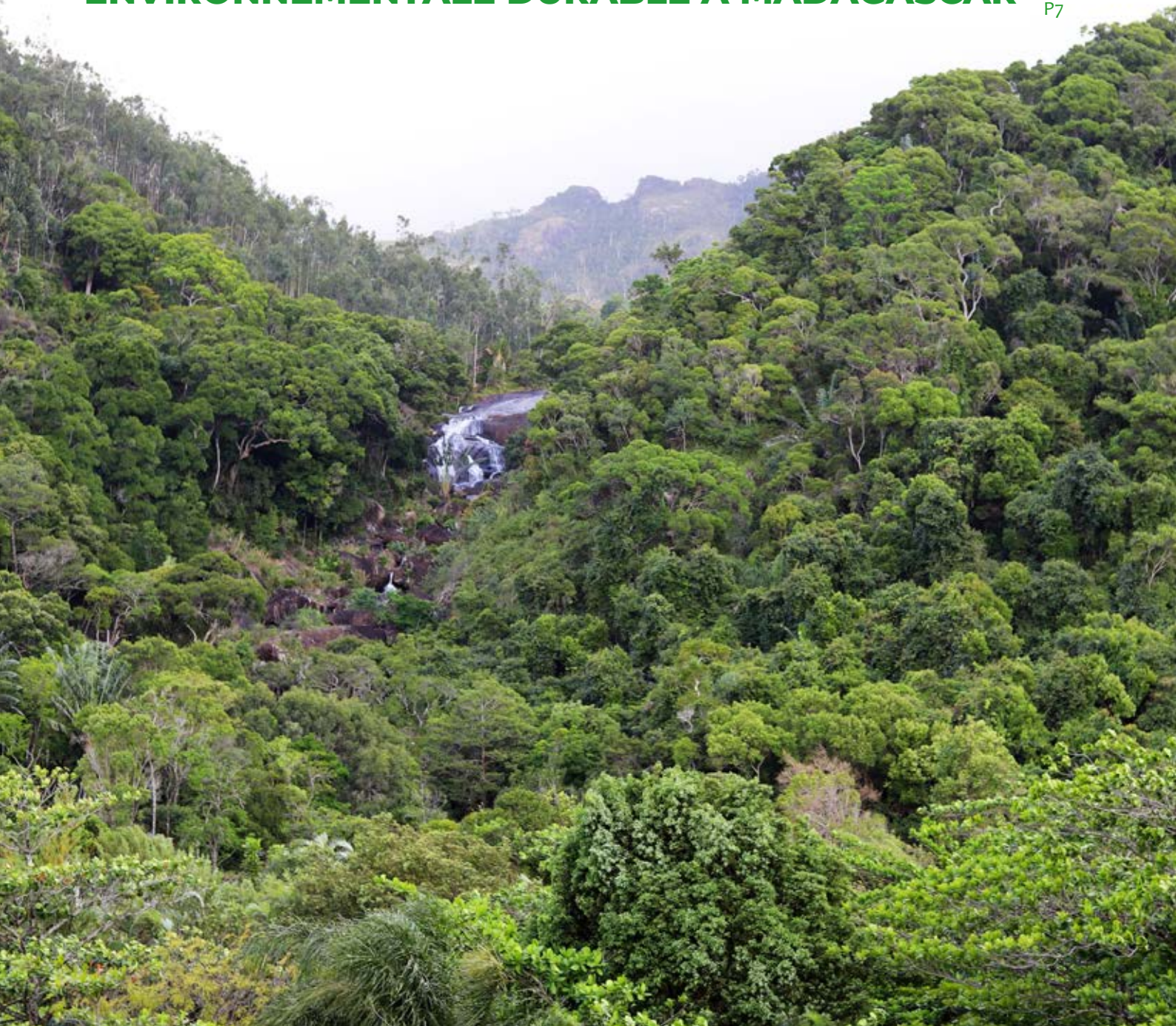


Décret MECIE :

RÉFORME HISTORIQUE POUR UNE GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE DURABLE À MADAGASCAR

P7





Les Aires Protégées sont bien plus que des espaces naturels : elles sont une source de vie.
Chaque engagement compte.

Vous souhaitez contribuer ?

Contactez-nous :



www.fapbm.org



mail@fapbm.org



+261 20 98 605 13 / +261 34 02 265 81



Edia RANDRIANASOLO

Chargée de Projet Financements Innovants



erandrianasolo@fapbm.org



+261 38 28 966 35



Sommaire



14



26



34

6 - Salon « Déchets et Alternatives Écologiques »

7 - Réforme historique pour une gouvernance environnementale durable à Madagascar

8 - Rapport sur la Participation de Madagascar aux Conférences Internationales COP

9 - COP29 : Lancement de la coalition G-Zéro, l'alliance des pays carbone négatif

9 - Ranomafana : Début de la restauration forestière après l'incendie

10 - Journée Internationale des Forêts : Madagascar réaffirme son engagement pour la préservation des forêts

10 - Madagascar prépare sa CDN-3 pour un futur plus résilient face au climat

11 - Ankazomborona : Quand écotourisme rime avec développement durable.

11 - La Conférence des Parties (COP) aux Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm (BRS)

12 - Madagascar prépare son premier budget vert pour faire face au changement climatique

12 - Un réseau de trafiquants de tortues démantelé : 19 individus placés en détention à Tsiafahy et Antanimora

13 - Mahajanga embellit son Village Touristique grâce à une action écologique portée par la Première Dame

13 - Madagascar et le Congo unissent leurs forces pour un avenir plus vert

14 - Lutte contre les feux de brousse : la DREDD Matsiatra Ambony reçoit des équipements

14 - Farafangana : Appel à l'unité contre les feux de brousse et la déforestation

15 - Énergie solaire et autonomisation des femmes : Inauguration de la « Maison Solaire » à Antafondro Nosy Be

15 - Ambositra : Inauguration d'un Ecovillage à Maintitondro Lovasoa

16 - Spring Meetings 2025 : Rencontre entre la délégation malagasy et M. Abebe Selassie

17 - Quand la gestion rationnelle de la biodiversité et inclusion sociale s'allient

18 - Madagascar engagé dans la 3^e cohorte des Conseils mondiaux sur les ODD

18 - Plastic Odyssey à Toamasina : Une escale stratégique pour l'économie circulaire dans l'Océan Indien

19 - TEFIALA : Des avancées significatives dans la restauration des paysages et des forêts à Madagascar

20 - GEF6-AMP : Des Aires Marines Protégées Bien Gérées, des Vies Transformées

22 - ABS-MADA : « Mise en œuvre effective du Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages (APA) découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées à Madagascar »

24 - UNESCO : Projet BIOCOM

26 - SAF/FJKM L'initiative du CDRFI : Un engagement progressif vers une gestion renforcée des risques climatiques à Madagascar

28 - RINDRA Les bois précieux de Madagascar : entre protection et exploitation, quel avenir ?

29 - AFAFI-NORD : L'amour de la nature, moteur de la protection environnementale

30 - AFAFI-CENTRE : Un modèle de réussite en agroforesterie

31 - AFAFI-SUD : Défense et restauration des sols / conservation des eaux et des sols (drs/ces)

32 - OLEP : Madagascar renforce sa riposte face aux pollutions marines



EDITION MADAWORK

Directeur de Publication : MEDD

Rédaction : MEDD / Luciano RAZAFIMAHEFA

Tiana RAMANOELINA

Infographiste : Johan RAKOTOZAFY

Régie Publicitaire : Rina RAKOTOARIMALALA /MADAWORK

Collaborations & Crédits photos : MEDD

MADAVERT est une publication de la Société MADAWORK. Parution Mai 2025 - Dépôt légal à la parution - ISSN en cours. MADAVERT est une marque déposée auprès de l'OMAPI. 2.000 ex. La reproduction des illustrations et/ou articles parus dans ce Magazine MADAVERT est strictement interdite.

Contact : 034 39 111 55 / madawork6@gmail.com

33 - MNP : Madagascar National Parks - Parc National de Lokobe l'énergie solaire au service du développement durable et de l'émancipation des femmes

34 - PA-CIWT : Renforcement des capacités des OPJ pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages à Madagascar

35 - S2NPA : Promotion des activités touristiques

36 - SNGF : Pilier dans la gestion des semences forestières à Madagascar

37 - Base Toliara : Base Toliara, moteur de développement économique et social durable pour Madagascar, la région Atsimo-Andrefana et les communautés locales.

38 - Fondation Tany Meva : Tany Meva redouble d'engagement pour l'environnement avec la mise en œuvre de son cinquième plan stratégique



Vers une Vision Plus Verte

« Une entreprise de production forestière rentable et durable, un modèle répliquable dans tout Madagascar, surtout face au défi national de reboiser une surface de 40 000 Ha par an »

- Intégrité
- Relève
- Professionnalisme
- Redevabilité Sociale

SIEGE SOCIAL ANTSIRINALA

BP : 66 – Moramanga (514)
Tél.: +(261) 32 05 417 64
E-mail : vente.fanalamanga@gmail.com

BUREAU ANNEXE NANISANA

BP : 4127 – Antananarivo (101)
Tél.: +(261) 32 44 607 06
E-mail : annexe@fanalamanga.mg



MOT DU MINISTRE

Chers collaborateurs, partenaires, citoyens et amis de l'environnement,

L'année 2024 a marqué un tournant décisif pour la politique environnementale de Madagascar. Dans un contexte mondial où les défis écologiques s'intensifient, notre pays a fait le choix d'un repositionnement stratégique.

À travers une diplomatie environnementale plus affirmée, Madagascar a pris toute sa place dans les négociations mondiales. À la COP16 sur la biodiversité (Cali, octobre 2024), notre pays a été désigné facilitateur des négociations sur la mobilisation des ressources, un rôle stratégique partagé avec la Norvège. Grâce à l'engagement de nos équipes, les discussions ont été conduites avec succès jusqu'à leur conclusion à Rome, en février 2025.

À la COP29 sur le climat (Bakou, novembre 2024), Madagascar a cofondé la Coalition G-ZERO, aux côtés du Bhoutan, du Panama et du Suriname. Cette initiative regroupe les pays carbone neutres ou négatifs.

À la COP16 sur la désertification (Riyad, décembre 2024), nous avons noué des alliances de haut niveau avec la BADEA, le G20 et plusieurs bailleurs multilatéraux pour élaborer des projets intégrés de reboisement, d'aménagement territorial et de résilience rurale.

Lors du Sommet mondial des gouvernements à Dubaï, une reconnaissance majeure est venue consacrer cette nouvelle dynamique : le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de Madagascar a été désigné Président du Sommet mondial sur l'Objectif de Développement Durable (ODD) 15, consacré à la vie terrestre, conférant à notre pays un rôle central dans l'animation des débats et la promotion d'initiatives ambitieuses pour l'ODD 15 à l'échelle planétaire.

Ce repositionnement n'est pas que diplomatique. Il se traduit par des actions visibles sur le terrain. Nous déployons les nouvelles technologies permettant une détection en temps réel des feux de forêt et une intervention rapide des brigades locales. Le réseau des aires protégées a été renforcé grâce à de nouveaux équipements de surveillance, des moyens logistiques modernisés, et une coordination accrue avec les communautés. Des projets concrets ont également démarré dans les domaines de la cuisson propre, de la gestion durable des déchets, de la reforestation et de la transformation agricole. Ces projets ne sont pas isolés. Ils s'inscrivent dans une logique de transformation structurelle des territoires, en lien avec les priorités nationales.

Pour rendre cette transformation possible, nous voulons considérablement renforcer notre capacité d'accès aux ressources financières internationales. Des projets stratégiques ont été soumis au Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF)



Monsieur Max Andonirina FONTAINE
Ministre de l'Environnement
et du Développement Durable

et au Fonds Vert pour le Climat (FVC), avec un accompagnement institutionnel solide et une logique d'impact mesurable. Ces mécanismes permettent de financer des solutions concrètes pour les populations vulnérables : irrigation résiliente, gestion communautaire de la biodiversité, transition énergétique, infrastructures vertes.

Au-delà des projets, nous avons engagé les réformes nécessaires pour faire du secteur environnemental un véritable levier de développement. Le décret MECIE a été révisé pour intégrer l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS), renforcer les obligations des porteurs de projets, et moderniser le cadre des évaluations d'impact. Le cadre du marché du carbone forestier est désormais finalisé. Il constitue un outil puissant pour attirer des investissements dans la conservation et la restauration, dans une perspective écologique, mais surtout de développement local inclusif. D'autres réformes sont en cours : révision du Code des aires protégées, gouvernance des déchets, création de nouveaux mécanismes de financement durable. Chaque réforme répond à une ambition : aligner la protection de l'environnement sur les priorités sociales et économiques du pays.

Nous ne faisons pas simplement de l'environnement une priorité. Nous voulons en faire un moteur de transformation nationale. Aujourd'hui, l'environnement est à la croisée des chemins : il est à la fois la condition de notre survie, le levier de notre développement, et l'étendard de notre souveraineté. Nous avons les idées. Nous avons les partenaires. Et nous avons surtout la volonté d'agir.

Poursuivons cette marche – avec rigueur, ambition et confiance – vers une écologie de résultats, au service des Malgaches et respectueuse des générations futures.

Salon « Déchets et Alternatives Écologiques » : Des partenariats public-privé pour dynamiser la valorisation des déchets.

Antananarivo, 17 avril 2025 – En ouverture du Salon « Déchets et Alternatives Écologiques », qui s'est tenu les 17 et 18 avril au Carlton Madagascar, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) a officialisé la signature de quatre accords de partenariat avec des entreprises privées opérant dans le domaine de la gestion environnementale. Ces conventions marquent une avancée significative dans la coopération entre l'État et le secteur privé pour promouvoir des solutions durables face aux défis liés aux déchets urbains.

Les accords conclus témoignent de la volonté commune de renforcer les initiatives locales de valorisation des déchets et de préservation de l'environnement. Deux partenariats ont été établis avec **Hope Services SARLU** et **Andao Company**, visant à soutenir des actions conjointes en matière de développement durable, notamment à travers la mise en œuvre de pratiques écologiques innovantes à l'échelle locale.

Par ailleurs, le MEDD a également signé des conventions avec la **Société de Tri, Compactage et Valorisation des déchets (STCV)** ainsi qu'avec l'entreprise **TSENAOW**. Ces accords ont pour objectif de structurer des filières locales de recyclage et de renforcer l'économie circulaire à Madagascar. Les actions envisagées incluent la sensibilisation des populations, la création d'emplois verts, et la réduction de l'impact environnemental des déchets. Lors de la cérémonie de signature, le Ministère a souligné que ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de transition écologique, qui repose sur une synergie renforcée entre les institutions publiques et les opérateurs économiques. En favorisant une implication accrue du secteur privé, le MEDD ambitionne d'accélérer la mise en œuvre de solutions concrètes, adaptées aux réalités du territoire.

L'ouverture officielle du salon a été assurée par des représentants du MEDD, du **Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH)**, et du **Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH)**, réunis autour de la nécessité d'une action coordonnée pour une meilleure gestion des déchets.

Durant deux jours, le salon a rassemblé des experts, des représentants institutionnels, des entreprises et des citoyens autour d'une programmation riche : tables rondes, échanges de bonnes pratiques, animations éducatives, ainsi que plus de 30 stands d'exposition présentant des solutions alternatives pour le recyclage, la gestion durable des ressources et l'utilisation d'énergies propres.

Ce rendez-vous a confirmé l'importance d'une approche inclusive et collaborative pour relever les défis environnementaux actuels, tout en créant des opportunités économiques ancrées dans la durabilité.



Le Décret MECIE Réforme historique pour une gouvernance environnementale durable à Madagascar

Après plus de vingt ans de discussions, Madagascar franchit un tournant majeur dans la gouvernance environnementale avec la mise en place d'une réforme essentielle : le **Décret MECIE** (Mise en compatibilité des investissements avec l'environnement). Cette initiative, adoptée sous la référence **Décret n° 2025-080 du 28 janvier 2025**, établit un cadre réglementaire novateur qui intègre les aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement durable.

Le 16 avril 2025, un atelier officiel de lancement s'est tenu sous la direction du **Ministre Max Andonirina FONTAINE**, responsable du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (#MEDD), en présence de l'Office National pour l'Environnement (#ONE), des acteurs du secteur public et privé, des organisations de la société civile (#OSC) ainsi que des partenaires techniques et financiers (#PTF).

Ce décret vise à garantir que tous les investissements réalisés à Madagascar respectent les principes du développement durable, en particulier en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles et la réduction des impacts environnementaux. Ce cadre réglementaire a pour objectif de rendre les projets plus cohérents avec les Objectifs de Développement Durable (#ODD) des Nations Unies.

Un processus participatif à grande échelle

La réforme du **Décret MECIE** n'est pas le fruit d'une décision unilatérale, mais résulte d'un **processus participatif** de grande envergure. Ce dernier a impliqué l'ensemble des provinces du pays, ainsi que les ministères sectoriels, le

secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers. Cet effort collectif témoigne de la volonté de mettre l'environnement au cœur des politiques de développement à Madagascar.

Une nouvelle ère pour les investissements

Ce décret constitue une avancée majeure dans la régulation des investissements dans le pays. Grâce à ce cadre renforcé, les investissements à Madagascar seront mieux encadrés, plus durables et plus cohérents avec les enjeux environnementaux mondiaux. En alignant les projets

économiques sur les principes du développement durable, le gouvernement malgache espère non seulement promouvoir une croissance plus responsable, mais aussi renforcer la résilience face aux défis environnementaux futurs.

Le **Ministre Max Andonirina FONTAINE** a souligné lors de la cérémonie de lancement : "Ce décret est une promesse de gouvernance inclusive et responsable, où la croissance économique et la protection de l'environnement vont de pair pour garantir un avenir viable pour les générations à venir."

Vers un avenir plus responsable et résilient

L'adoption du **Décret MECIE** marque un engagement déterminant pour Madagascar dans la lutte contre les effets du changement climatique et pour une gestion durable de ses ressources naturelles. La mise en œuvre de cette réforme ouvre la voie à des investissements plus responsables, qui contribueront à la création d'une économie résiliente, capable de faire face aux enjeux environnementaux mondiaux tout en favorisant le développement économique national.

Ce décret est également un signal fort pour les investisseurs internationaux et locaux, leur montrant que Madagascar est désormais un terrain propice à des projets qui respectent les principes du développement durable. À long terme, cette réforme pourrait bien devenir un modèle pour d'autres pays de la région en quête d'équilibre entre croissance économique et protection de l'environnement.



Rapport sur la participation de Madagascar aux Conférences des Parties aux 03 Conventions de Rio

Le 17 février 2025, à l'Hôtel Carlton Madagascar, un rapport détaillé sur la participation de Madagascar aux Conférences des Parties (Conferences of the Parties – COP) dans le cadre de la Convention de Rio a été présenté par les délégations impliquées, sous la direction de Monsieur le Ministre Max Andonirina FONTAINE. Ce rapport a mis en lumière les actions concrètes et les solutions innovantes que Madagascar a proposées lors des différentes COP, démontrant ainsi l'engagement constant du pays en matière de biodiversité, de changement climatique et de lutte contre la désertification.

COP 16 CBD à Cali, Colombie : Mobilisation des ressources financières pour la biodiversité

Lors de la COP 16 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) à Cali, Colombie, Madagascar, en partenariat avec la Norvège, a été choisi par le Président de la conférence pour diriger la campagne de plaidoyer sur la mobilisation des ressources financières pour la biodiversité. Ce rôle a permis à Madagascar de renforcer sa position internationale, facilitant ainsi des discussions essentielles sur la préservation de la biodiversité dans notre pays et dans le monde.

COP 29 UNFCCC à Bakou, Azerbaïdjan : Le G-Zéro, groupe des pays "carbone négatif"

Lors de la COP 29 de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC) à Bakou, Azerbaïdjan, Madagascar a marqué un tournant en devenant membre du G-Zéro, un groupe de pays "carbone négatif". Cette adhésion a mis en évidence l'importance

de Madagascar dans la lutte mondiale contre le changement climatique. Elle souligne l'engagement du pays à préserver son environnement naturel tout en contribuant activement aux efforts internationaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

COP 16 UNCCD à Riyad, Arabie Saoudite : Madagascar et la Grande Muraille Verte

Lors de la COP 16 de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (UNCCD) à Riyad, Arabie Saoudite, Madagascar a été honoré pour la première fois de disposer de son propre "pavillon", marquant un jalon dans son adhésion à cet accord international après 14 ans. Cette présence renforcée a permis à Madagascar de promouvoir des initiatives telles que la "Grande Muraille Verte", un projet majeur visant à lutter contre la désertification dans la région de la SADC (Communauté de Développement de l'Afrique Australe), soulignant l'importance de la coopération régionale et internationale pour la préservation de l'environnement.

Madagascar : Un acteur clé dans la lutte mondiale pour la protection de l'environnement

La participation de Madagascar à ces conférences internationales témoigne de son engagement fort à jouer un rôle moteur dans la protection de l'environnement, la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. La reconnaissance internationale croissante du pays sur ces enjeux illustre sa capacité à apporter des solutions et à mobiliser des ressources pour répondre aux défis environnementaux mondiaux.

Cette dynamique de coopération internationale continue à renforcer la position de Madagascar comme un acteur clé dans les efforts mondiaux pour un avenir plus durable.



COP29 : Lancement de la coalition G-Zéro, l'alliance des pays " carbone négatif "

La COP29, qui s'est tenue cette année à Bakou, a été le théâtre d'un événement majeur dans la lutte contre le changement climatique : le lancement officiel de la coalition G Zéro.

Cette alliance inédite regroupe quatre pays – Madagascar, le Suriname, le Bhoutan et le Panama, dont Madagascar est l'un des membres fondateurs. Ces nations sont toutes reconnues pour leurs efforts en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de préservation de la biodiversité.

La coalition G Zéro se distingue en réunissant des nations ayant atteint le statut de « Carbone Négatif » ou de « Neutralité Carbone ».

Les pays carbone négatif, comme Madagascar, séquestrent davantage de carbone qu'ils n'en émettent, contribuant ainsi activement à la réduction du dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

La création de cette coalition marque le début d'une coopération ambitieuse. Loin d'être une simple déclaration d'intention, G Zéro se veut un espace de synergie, visant à mettre en œuvre des actions concrètes et efficaces pour la protection des ressources naturelles. Les membres de cette coalition projettent de partager leurs

connaissances, de collaborer sur des projets de conservation, et de renforcer leurs moyens de protection des forêts, des océans et de la faune.

En réunissant ces pays exemplaires, la coalition G Zéro incarne un modèle inspirant et symbolique pour la lutte contre le changement climatique, tout en amplifiant la voix des nations les plus engagées dans la protection de la planète.



Ranomafana : Début de la restauration forestière après l'incendie

À la suite de l'incendie survenu au début de l'année 2025 dans le parc national de Ranomafana, une délégation conduite par le Ministre de l'Environnement et du Développement durable, Max Andonirina FONTAINE, s'est rendue sur place pour rencontrer les habitants et partenaires engagés dans la lutte contre les feux.



Les acteurs ayant participé directement à l'extinction des flammes ont été honorés et reçus des certificats de reconnaissance, témoignant de la gratitude nationale. Un appel à la responsabilité collective a été lancé afin de prévenir tout nouvel incident dans cette aire protégée.

Dans la foulée, les travaux de reforestation ont officiellement débuté. Une opération de plantation de 1 000 jeunes plants autochtones a marqué le lancement du plan de restauration du parc de Ranomafana, soulignant la volonté ferme de reconstruire ce patrimoine écologique endommagé.

Journée Internationale des Forêts : Madagascar réaffirme son engagement pour la préservation des forêts

Placée sous le thème « *La forêt, source de vie et de nourriture* », la Journée Internationale des Forêts a été célébrée avec éclat à la station forestière de Sisaony, commune d'Ambatofotsy. Cette journée a également coïncidé avec la Journée Nationale des Agents des Eaux et Forêts, dans un contexte où la préservation des ressources naturelles devient de plus en plus cruciale.

La cérémonie officielle a été dirigée par le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Max Andonirina FONTAINE, aux côtés du Député Masy Célestin, Président de la Commission Environnement de l'Assemblée Nationale, ainsi que de nombreux responsables étatiques, partenaires techniques et financiers, et membres de la société civile.

Cette journée a été marquée par :

- La signature d'accords de coopération pour le reboisement et la protection des forêts,
- Des conférences et expositions autour des enjeux forestiers,
- La remise d'équipements anti-incendie et de matériels de communication destinés à renforcer la lutte contre les feux de brousse et de forêts, fournis grâce à la collaboration entre le MEDD, la FAO et le PNUD.



Le Ministre a rappelé un constat alarmant : seulement 14 % du territoire malgache est encore couvert de forêts, contre 21 % il y a quelques décennies. Il a ainsi exhorté chaque citoyen à agir concrètement pour protéger et restaurer les forêts, condition essentielle pour assurer la survie des générations futures.

Madagascar prépare sa CDN-3 pour un futur plus résilient face au changement climatique

Antananarivo, 28 mars 2025 — Dans le cadre de sa politique climatique, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) a organisé un atelier stratégique à travers le BNCCREDD+ et avec le soutien de WaterAid Madagascar. L'objectif était double : évaluer les résultats de la deuxième Contribution Déterminée au niveau National (CDN-2) et préparer la CDN-3 en amont de la COP30.

Madagascar s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 28 % d'ici 2030, tout en renforçant ses mesures d'adaptation au changement climatique. L'atelier a permis de dresser un état des lieux des progrès réalisés dans plusieurs secteurs clés, notamment la santé, l'agriculture, l'énergie, la biodiversité et le secteur EAH (eau, assainissement, hygiène).

Les participants - issus de divers horizons institutionnels, techniques et associatifs - ont mis en lumière l'importance cruciale d'une approche intersectorielle pour répondre efficacement aux défis climatiques. Des recommandations ont été formulées pour renforcer la coordination, mobiliser davantage de financements et

consolider les données scientifiques nécessaires à la révision de la CDN.

Cet atelier marque une étape importante dans la feuille de route environnementale de Madagascar, en phase avec les objectifs mondiaux de l'Accord de Paris.



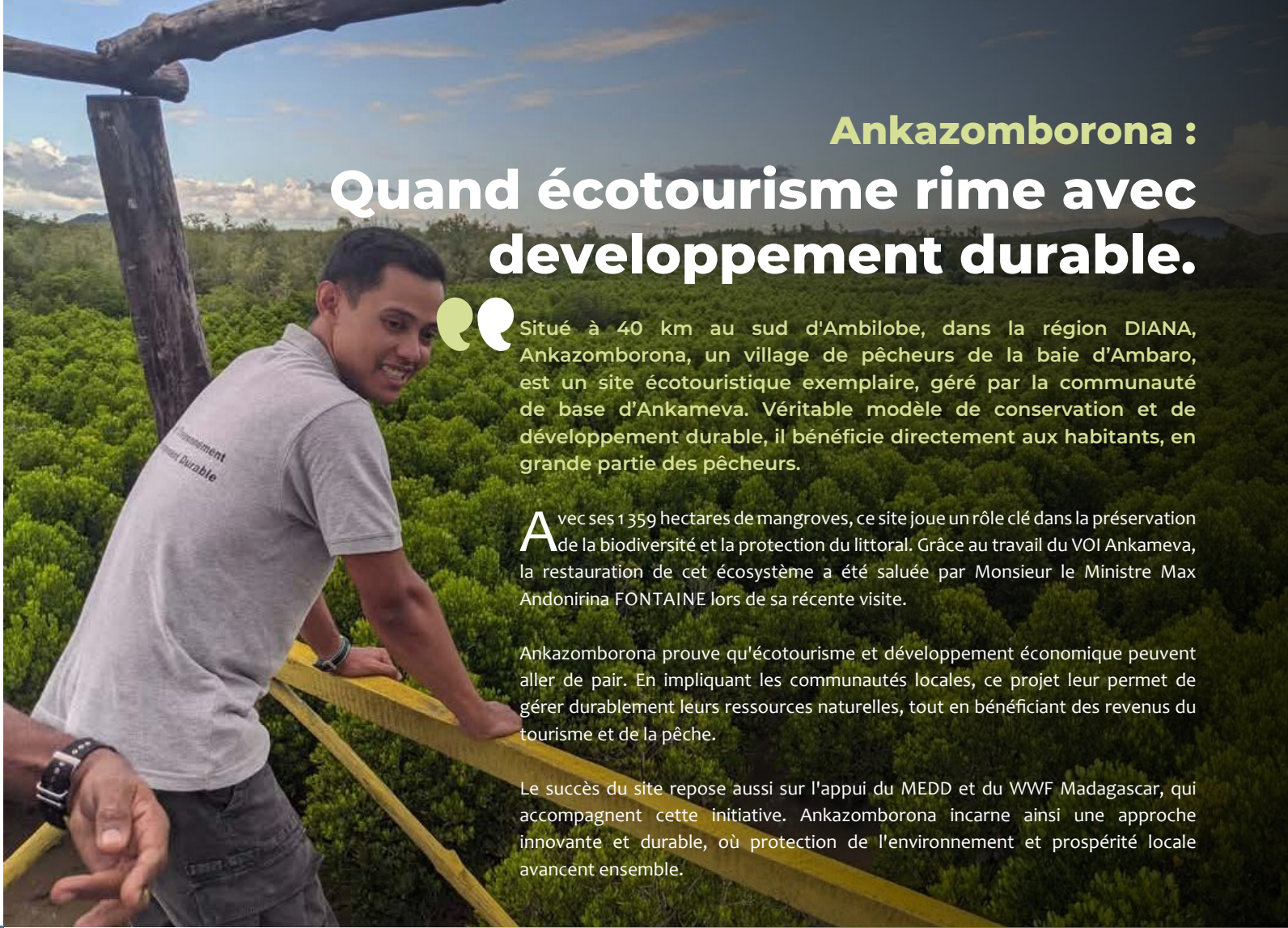
Ankazomborona : Quand écotourisme rime avec développement durable.

Situé à 40 km au sud d'Ambilobe, dans la région DIANA, Ankazomborona, un village de pêcheurs de la baie d'Ambaro, est un site écotouristique exemplaire, géré par la communauté de base d'Ankameva. Véritable modèle de conservation et de développement durable, il bénéficie directement aux habitants, en grande partie des pêcheurs.

Avec ses 1 359 hectares de mangroves, ce site joue un rôle clé dans la préservation de la biodiversité et la protection du littoral. Grâce au travail du VOI Ankameva, la restauration de cet écosystème a été saluée par Monsieur le Ministre Max Andonirina FONTAINE lors de sa récente visite.

Ankazomborona prouve qu'écotourisme et développement économique peuvent aller de pair. En impliquant les communautés locales, ce projet leur permet de gérer durablement leurs ressources naturelles, tout en bénéficiant des revenus du tourisme et de la pêche.

Le succès du site repose aussi sur l'appui du MEDD et du WWF Madagascar, qui accompagnent cette initiative. Ankazomborona incarne ainsi une approche innovante et durable, où protection de l'environnement et prospérité locale avancent ensemble.



La Conférence des Parties (COP) Des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm (BRS)

s'est tenue du 28 avril au 9 mai 2025 à Genève, Suisse, autour du thème : « *Rendre visible l'invisible : gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets* ». Cette rencontre internationale vise à attirer l'attention sur les effets souvent méconnus des produits chimiques et des déchets dangereux sur la santé humaine et l'environnement. En dépit de leur impact majeur, ces questions bénéficient généralement de moins d'attention politique que d'autres enjeux environnementaux, en raison de l'absence de signes immédiats de danger.

Les substances toxiques s'accumulent en silence dans l'air, l'eau, les sols et même les aliments, leurs conséquences graves n'apparaissant parfois qu'après de longues périodes.

Face à cet enjeu invisible mais pressant, la Conférence BRS rappelle que la gestion responsable des produits chimiques et des déchets dangereux est cruciale pour protéger la santé publique, préserver l'environnement et garantir un développement durable pour tous.



Madagascar prépare son premier budget vert pour faire face au changement climatique

Le gouvernement malgache lance une réforme budgétaire ambitieuse pour renforcer sa résilience face aux effets du changement climatique. Grâce à un financement du FMI via la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD), Madagascar travaille à intégrer les enjeux climatiques dans sa gestion des finances publiques.

Une nomenclature budgétaire climatique a été élaborée par les ministères de l'Environnement (MEDD) et de l'Économie et des Finances (MEF), avec l'appui du FMI, de l'UNDRR, et du gouvernement japonais. Elle permettra d'identifier et de suivre les dépenses liées à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique.

Un atelier national de validation se tient les 15 et 16 avril 2025 à Antananarivo pour finaliser cette approche. L'objectif: adopter une méthodologie claire, structurer le budget vert, et tracer une feuille de route. Ce premier budget vert sera intégré à la Loi de Finances 2026, marquant une étape majeure vers une gestion publique plus durable.



Un réseau de trafiquants de tortues démantelé : 19 individus placés en détention à Tsiafahy et Antanimora

À la suite de l'interpellation d'un ressortissant tanzanien à Mahajanga en possession de 800 tortues, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) a porté plainte, ce qui a permis à la Cellule Mixte d'Enquête (#MEDD, #MSP, #MDG) de conduire une enquête approfondie sur le réseau.

Les recherches ont permis d'identifier des collecteurs, stockeurs, transporteurs et intermédiaires opérant dans les régions de Mahajanga, Menabe, Androy et Antananarivo, avant que les tortues ne soient prêtes à être exportées illégalement.

- L'opération a conduit à l'arrestation de 19 personnes :
- 13 hommes ont été placés en détention préventive à Tsiafahy,
 - et 6 femmes à la prison d'Antanimora.

Par ailleurs, des armes à feu, véhicules, motos et biens immobiliers appartenant au réseau ont été saisis.

Grâce à la coopération entre le MEDD, la Police nationale, la Gendarmerie nationale et à de nombreuses informations recueillies, ce réseau structuré et étendu a pu être neutralisé. En tout, environ 2 700 tortues destinées à l'exportation ont été sauvées.

Ce démantèlement constitue l'une des plus grandes victoires contre le trafic de tortues à Madagascar. Il est également à noter que, grâce à la collaboration internationale du MEDD, les principaux commanditaires basés en Tanzanie ont été identifiés, notamment deux ressortissants chinois impliqués dans l'achat et l'exportation de ces espèces protégées.

Mahajanga embellit son Village Touristique grâce à une action écologique portée par la Première Dame

Mahajanga – mars 2025 – À l'occasion des célébrations de la Journée internationale des droits des femmes, une initiative de revalorisation du Village Touristique de Mahajanga a été menée avec succès, marquant un pas concret vers un tourisme durable et respectueux de l'environnement.

Sous l'égide de Madame Mialy Rajoelina, Première Dame de la République, et en présence du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Max Andonirina FONTAINE, 53 pieds de cocotiers ont été plantés le long des routes du site. En parallèle, une opération de nettoyage du littoral a été effectuée, mobilisant les autorités locales, les femmes responsables et la population.

Cette action conjointe vise à améliorer l'image de la ville tout en protégeant l'écosystème marin, durablement affecté par la pollution plastique. Le cadre plus vert et plus propre du village contribue non seulement à attirer les touristes, mais aussi à stimuler les activités économiques locales, dans une dynamique de développement durable.



Madagascar et le Congo unissent leurs forces pour un avenir plus vert

Antolojanahary, 3 mars 2025 – À l'occasion de la Journée africaine de l'Environnement et de la Journée Wangari Maathai, Madagascar et la République du Congo ont concrétisé leur engagement commun pour la protection de l'environnement à travers une vaste opération de reboisement à Antolojanahary, dans le District d'Ankazobe.

Cette initiative a vu la participation de hauts responsables des deux pays, de partenaires internationaux, ainsi que des jeunes du Centre Akamasoa. Ensemble, ils ont procédé à la plantation de 3 000 arbres sur une superficie de trois hectares, symbolisant une réponse concrète aux enjeux du changement climatique et de la déforestation.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Décennie africaine et mondiale de l'Afforestation et du Reboisement, une initiative impulsée par le Président Denis Sassou N'Guesso. Il fait également

écho à la stratégie ambitieuse de Madagascar qui vise à reboiser 75 000 hectares par an et à restaurer 4 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2030.

Par cette action conjointe, Madagascar et le Congo illustrent leur volonté d'agir ensemble pour un avenir durable, démontrant que la coopération sud-sud est essentielle pour répondre aux défis environnementaux mondiaux.





Lutte contre les feux de brousse : la DREDD Matsiatra Ambony reçoit des équipements

Dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêts, la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) de la région Matsiatra Ambony a bénéficié de nouveaux équipements. La remise officielle a eu lieu à Fianarantsoa, en présence du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Max Andonirina FONTAINE, accompagné de la Ministre de la Population, Aurélie Razafinjato, du Gouverneur de la région, ainsi que d'autres autorités locales.

Ces équipements, issus d'un partenariat entre le MEDD, le PNUD et l'entreprise QIMPEXX, permettront de renforcer les capacités locales pour faire face aux feux de brousse. Cette dotation s'inscrit dans le cadre du Plan de contingence de lutte contre les feux de la région.

Le Ministre a rappelé que l'équipement des acteurs locaux reste une priorité pour le Ministère, afin de protéger durablement les forêts et la biodiversité malgache.

Farafangana : Appel à l'unité contre les feux de brousse et la déforestation

En visite dans la région Atsimo Atsinanana, le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Max Andonirina FONTAINE, a exhorté les communautés locales à s'engager activement dans la lutte contre les feux de brousse et les incendies de forêts. La région, fortement touchée par les incendies en 2024, bénéficie aujourd'hui d'un plan d'action renforcé pour faire face à la saison sèche.

Lors d'une rencontre avec les autorités traditionnelles de Farafangana, le ministre a salué leur volonté de collaborer pour sensibiliser la population à la protection de l'environnement. Ces leaders se sont engagés à lutter contre les pratiques illégales telles que les feux incontrôlés ou l'exploitation abusive des ressources naturelles.

Le ministre a rappelé l'importance de l'éducation environnementale et du reboisement communautaire, piliers essentiels pour une gestion durable des forêts et de la biodiversité.



Énergie solaire et autonomisation des femmes : Inauguration de la « Maison Solaire » à Antafondro – Nosy Be

Antafondro, Nosy Be – mars 2025 — Une nouvelle ère s'ouvre pour les communautés riveraines du Parc National de Lokobe. Le village d'Antafondro a officiellement inauguré sa « Maison Solaire », un projet novateur dédié à la promotion des énergies renouvelables et à l'émancipation des femmes.

La cérémonie a été dirigée par le **Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)**, Max Andonirina FONTAINE, en présence des autorités locales et des partenaires techniques. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre le **MEDD, Madagascar National Parks** et le **projet Kobaby**, avec l'appui de l'ONG Barefoot College.

Grâce à ce partenariat, plusieurs femmes issues de la communauté locale ont bénéficié d'une **formation technique spécialisée pour devenir « ingénieures solaires »**. Ces femmes jouent désormais un rôle essentiel dans la gestion, l'entretien et la diffusion de la technologie solaire dans leur communauté.

La Maison Solaire devient ainsi un **symbole fort de transition énergétique et de développement inclusif**, dans une région encore partiellement dépendante de sources d'énergie non-durables. Elle permettra d'améliorer l'accès à l'électricité, de

réduire la pression sur les ressources forestières, et de renforcer la résilience socio-économique des habitants, tout en revalorisant le rôle des femmes dans le développement durable.



Ambositra: Inauguration d'un Ecovillage à Maintitondro Lovasoa

Maintitondro Lovasoa, Commune Ivony Miaramiadana – District d'Ambositra, 3 avril 2025 — Le village de Maintitondro Lovasoa s'illustre comme Tanàna Mirindra, un modèle de développement durable et de préservation de l'environnement, à travers le projet Ecovillage mis en œuvre par le ministère de l'Environnement et du Développement durable (#MEDD).



Le ministre Max Andonirina FONTAINE a officiellement inauguré la **zone verte** réhabilitée dans le cadre du projet. Celle-ci comprend plusieurs infrastructures: un **bureau communautaire**, un **espace de détente et de réunion**, un **jardin scolaire**, un **terrain de football**, une **aire de jeux pour enfants** et un **centre de tri et de gestion des déchets**.

Dans le cadre de cette initiative, **60 foyers ont reçu des lampes solaires**, marquant une avancée vers l'autonomie énergétique locale. En geste de reconnaissance et d'unité communautaire, un **zébu de réconciliation** a également été offert aux habitants.

L'événement a été honoré par la présence de la **vice-présidente du Sénat en charge de la province de Fianarantsoa**, ainsi que des autorités régionales d'Amoron'i Mania, soulignant l'importance accordée à cette démarche exemplaire de développement local durable.

Spring Meetings 2025 : Rencontre entre la délégation malagasy et M. Abebe Selassie

 Dans le cadre des Réunions de Printemps 2025 du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque mondiale, la délégation malagasy a rencontré M. Abebe Selassie, Directeur du Département Afrique du FMI, ainsi que ses collaborateurs.



Ce forum a rassemblé de nombreuses personnalités influentes, dont des ministres, des gouverneurs de banques centrales et des experts du développement, pour débattre des nouveaux enjeux économiques de l'Afrique et des pistes de financement durables. Madagascar a été représenté par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Le Ministre Max Andonirina FONTAINE a pris la parole pour souligner l'importance d'une approche intégrée liant protection de l'environnement et développement économique. Il a mis en avant le potentiel économique de secteurs comme l'écotourisme et la valorisation durable de la biodiversité, qui peuvent générer des revenus tout en préservant les ressources naturelles du pays.

Cette réunion a porté sur une revue stratégique des projets en cours entre Madagascar et le FMI, notamment à travers les mécanismes du FEC (Facilité Élargie de Crédit) et du FRD (Facilité pour la Résilience et la Durabilité). Il a également été question des perspectives de développement pour Madagascar, en mettant l'accent sur les réformes prioritaires à soutenir.

Il a été souligné que le progrès économique ne peut être dissocié de la protection de l'environnement. Les deux parties ont convenu de la nécessité de mener les projets de développement en cohérence avec les engagements environnementaux du pays.

Le FMI a réaffirmé sa volonté de soutenir Madagascar dans ses efforts de réforme et de croissance durable. Pour rappel, une mission d'évaluation du FMI relative au FEC et au FRD a récemment été menée avec succès dans le pays.

Spring Meetings 2025: Madagascar participe au Forum African Finance Leadership à Washington

Washington DC, 22 avril 2025

En marge des réunions stratégiques du Spring Meetings 2025, un forum de haut niveau intitulé "Financer le développement de l'Afrique dans un nouvel ordre mondial" s'est tenu au US Capitol, organisé par African Leadership Magazine (ALM).



Spring Meetings 2025 : Madagascar plaide pour des investissements climatiques durables à Washington

Washington DC, 22 avril 2025

Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, M. Max Andonirina FONTAINE, a participé au side-event « *Catalyzing climate investments: unlocking capital for sustainable growth* », organisé en marge des Spring Meetings aux côtés du Président de la COP29.

Au cœur des échanges : l'accès à l'électricité dans les pays vulnérables comme Madagascar, et le développement des énergies renouvelables comme moteur de croissance durable.

Le Ministre a mis en avant les opportunités du marché carbone, notamment via l'Article 6 de l'Accord de Paris, pour financer les engagements climatiques de Madagascar (CDN).

Les participants ont appelé à mobiliser davantage d'investissements privés et à renforcer la résilience énergétique, en s'appuyant sur une réglementation adaptée, l'innovation et une meilleure efficacité des ressources face aux crises globales.

Financements climatiques et développement durable : Madagascar à l'agenda des Réunions de Printemps 2025

En marge des Réunions de Printemps (Spring Meetings) du FMI et de la Banque mondiale à Washington, le Ministre de l'Environnement et du Développement (MEDD), Max Andonirina FONTAINE, a tenu des

rencontres bilatérales avec le Fonds pour l'Environnement Mondial (#FEM) et la Banque mondiale.

Madagascar se positionne pour bénéficier du prochain cycle de financement du FEM-9, attendu en juillet 2026, en soutien à ses projets de préservation de la biodiversité, de lutte contre le changement climatique et de développement durable.

Le Ministre a également échangé avec Anna Wellenstein, nouvelle Directeur Régional du Département Planète de la Région Afrique de l'Est et du Sud de la Banque mondiale, autour de projets liés au marché carbone, aux emplois verts, à l'approche paysagère et à la mise en place de programmes structurants sur le long terme.



Quand la gestion rationnelle de la biodiversité et inclusion sociale s'allient : UN MODÈLE DE CONSERVATION DURABLE DU PROJET FMH

Le projet FMH - Fitantanana Maharitra Holoain-jafy - financé par UK International Development via le Biodiverse Landscapes Fund, s'engage activement dans la protection de la biodiversité de Madagascar au sein des huit (08) Aires Protégées¹. En soutenant la Stratégie Nationale de réduction des émissions de gaz à effet de serre (14 % d'ici 2030), il contribue à la réduction de la déforestation et la dégradation des écosystèmes tout en améliorant les moyens de subsistance durables des communautés locales grâce à des solutions basées sur la nature.

Mais FMH ne se limite pas à la conservation écologique. Le projet adopte une approche inclusive et équitable, veillant à ce que les actions de conservation et de développement bénéficient à toutes et à tous afin d'assurer que les diverses communautés composées d'une variété de groupes sociaux sont comprises et prises en compte. Dès sa conception, il a intégré les groupes les plus vulnérables dans le processus de ciblage, afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques. Grâce à l'approche GESI (Egalité des genres et inclusion sociale), la participation active est assurée, indépendamment du genre, de l'âge, du statut socio-économique, du handicap ou de l'origine. Pour garantir l'application continue de cette approche, des points focaux GESI ont été désignés au sein de chaque institution partenaire du projet FMH. Formés et régulièrement mobilisés, ils assurent la coordination et l'ancrage de cette approche sur le terrain.

Cette dynamique inclusive porte déjà ses fruits. Dans plusieurs sites d'intervention, des progrès évidents sont déjà visibles, notamment la participation accrue des femmes dans les équipes

de patrouilleurs avec des responsabilités adaptées à leur réalité, si auparavant, celles-ci se composaient exclusivement que d'hommes. En parallèle, une analyse de genre et inclusion sociale est en cours pour affiner la stratégie GESI et l'aligner aux réalités locales et aux besoins différenciés des communautés. Grâce à cette structure inclusive, le projet FMH pose ainsi les bases d'une conservation durable, où nature et équité progressent main dans la main.



Communautés du Beroboka Sud, Commune Rurale Marofandilia, District Morondava lors de l'enquête GESI dans le site Durrell (2024)

¹Les huit Aires Protégées (AP) du projet FMH sont : AP Makirovana Tsihomanaomby (Gestionnaire : MBG), AP Bemanevika et AP Mahimborondro (Gestionnaire : TPF), AP Analava et Analabe Betanantana (Gestionnaire : MV), AP Menabe Antimena et AP Ambondrombe (Gestionnaire : Durrell) et AP Tangorombohitr'Iremo (Gestionnaire : Kew)



Madagascar engagé dans la 3^e cohorte des Conseils mondiaux sur les ODD

Le Gouvernement des Émirats Arabes Unis a lancé la troisième édition des Conseils mondiaux sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) lors du Sommet mondial des gouvernements 2025, qui a lieu à Dubai du 11 au 13 février 2025. Cette initiative d'envergure mobilise 18 ministres internationaux et 17 hauts responsables émiratis, œuvrant ensemble pour accélérer la mise en œuvre des ODD au niveau mondial.

Madagascar y joue un rôle majeur avec la nomination de M. Max Andonirina FONTAINE, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, en tant que Président du Conseil mondial sur l'ODD 15 : Vie terrestre. Son leadership contribuera à renforcer la coopération internationale pour la protection de la biodiversité et la gestion durable des écosystèmes terrestres.

Lancée en 2018, cette plateforme internationale vise à favoriser l'échange d'expertises, le partage des meilleures pratiques et la coordination des stratégies nationales. À travers le Programme d'échange d'expérience gouvernementale, les présidents des Conseils travailleront à aligner les politiques nationales avec des solutions éprouvées à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur l'innovation et l'impact concret.



Avec cette participation active, Madagascar réaffirme son engagement en faveur de l'Agenda 2030 et du développement durable. Cette initiative ouvre la voie à de nouvelles collaborations stratégiques pour accélérer les progrès vers des solutions concrètes et durables.

Plastic Odyssey à Toamasina : Une escale stratégique pour l'économie circulaire dans l'Océan Indien

Le navire Plastic Odyssey a accosté au port de Toamasina dans le cadre de l'Expédition Plastique Océan Indien (ExPLOI), un projet régional porté par la Commission de l'Océan Indien - Indian Ocean Commission (#COI). Cette initiative vise à promouvoir des solutions locales de gestion des déchets plastiques et à encourager l'économie circulaire dans la région.

Une conférence multi-acteurs sur la pollution plastique s'est tenue au Port Academy Center Toamasina, sous l'égide du Ministre de l'Environnement et du Développement (#MEDD) et du Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (#COI). Autorités, secteur privé, société civile et jeunes entrepreneurs ont échangé sur les défis et innovations liés à la lutte contre la pollution plastique. Les participants ont ensuite visité le navire Plastic Odyssey, véritable laboratoire flottant de recyclage, présentant des technologies accessibles et reproductibles pour transformer les déchets en ressources utiles.

Cette escale marque un pas important dans la coopération régionale pour une économie bleue durable et la préservation de l'environnement marin de l'Océan Indien.



DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES DANS LA RESTAURATION DES PAYSAGES ET DES FORÊTS À MADAGASCAR

Lancé pour améliorer les services écosystémiques et renforcer les capacités de production des forêts et paysages dégradés dans le sud de Madagascar, le projet TEFIALA intervient à grande échelle dans le domaine de la restauration des paysages et des forêts, tant au niveau national qu'en Afrique et à l'échelle mondiale.

Mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, le projet TEFIALA, financé par le FEM-7 (Fonds pour l'Environnement Mondial) avec l'appui de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) en tant qu'agence d'exécution, a réalisé une série d'actions concrètes en partenariat avec les communautés locales, les autorités régionales et locales et les partenaires techniques.

Réalisations de la deuxième année du projet

Au cours de la deuxième année de mise en œuvre, TEFIALA a enregistré des avancées notables dans les paysages de Volanony Matsiatra et Ranomainty, situés dans la région Haute Matsiatra :

- Plantation de 30 hectares de terres forestières dégradées avec cinq espèces : *Eucalyptus robusta*, *Eucalyptus grandis*, *Grevillea robusta*, *Syzygium* sp. et *Acacia mangium*, par 275 bénéficiaires, dont 148 femmes et 96 jeunes ;
- Mise en place de systèmes d'agroforesterie sur 66 hectares de terres agricoles dégradées avec des caféiers robusta, des haricots blancs et les espèces : *Tephrosia vogelii* et *Arachis pintoi*, par 285 bénéficiaires, dont 159 femmes et 70 jeunes ;
- Enrichissement de 24,6 hectares dégradés à la suite du passage du feu ;
- Partage des éléments clés des deux Plans d'Aménagement et de Gestion Intégrée des Paysages (PAGIP) pour les paysages de Ranomainty et de Volanony Matsiatra.

une capacité de production de 50 000 jeunes plants. Cette pépinière utilise un système mixte de micro-irrigation sur bêche, des pots biodégradables, une ombrière permanente, une zone de compostage, ainsi que des bacs de germination et de pépinières d'attente ;

- Enrichissement de 25 hectares de forêts naturelles dans le Complexe Mangoky Ihotry (CMI) par 5 associations bénéficiaires, dont une association féminine (35 femmes et 20 jeunes), et une association de conservation (27 membres, dont 7 femmes et 17 jeunes) ;
- Mise en place d'un système d'agroforesterie sur 50 hectares de terres agricoles dégradées, avec 215 bénéficiaires formés (97 femmes et 61 jeunes) ;
- Partage des éléments clés du PAGIP du paysage de Bas Mangoky.

L'importance stratégique du PAGIP

Le PAGIP est un document-cadre stratégique qui définit les zones d'intervention prioritaires dans chaque paysage, ainsi que les principales mesures en matière de restauration des services écosystémiques et de gestion durable des ressources naturelles. Son objectif est d'articuler des actions de préservation, de gestion durable et de développement économique local, au bénéfice des populations cibles, notamment les jeunes et les femmes, qui représentent 50 % des bénéficiaires du projet.

Dans le paysage de Bas Mangoky, région Atsimo Andrefana, les principales réalisations sont :

- Mise en place d'une pépinière villageoise innovante par 60 bénéficiaires (21 femmes et 29 jeunes), adaptée aux conditions agroécologiques locales, dans la commune rurale de Tantalavolo, sur une superficie de 1 000 m², avec





GEF6-AMP

DES AIRES MARINES PROTÉGÉES BIEN GÉRÉES, DES VIES TRANSFORMÉES

Le projet GEF6-AMP, mené par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), vise à la fois la création de nouvelles Aires Marines Protégées (AMP) et le renforcement de la gestion des AMP et des Aires Marines Gérées Localement (LMMA) existantes. L'amélioration des conditions de vie des communautés locales est au cœur de cette démarche, afin de favoriser une gestion durable des ressources marines et une collaboration renforcée.

Projet d'amélioration de la gestion des AMP ou LMMA en chiffres :

- Projets financés : **11**, impliquant 13 VOI
- Financement : jusqu'à **60 000 \$** chacun
- Superficie des AMP ou LMMA concernées : **13 566** hectares d'habitat marin (ayant enregistré une amélioration de gestion)
- Bénéficiaires directs : **8 477** individus en 2024

Premiers Bénéficiaires du Financement :

FAMELONA

Dans le cadre du projet GEF6-AMP, l'association Famelona intervient dans le CLB Taratra, une zone marine protégée de 7 134 ha située dans l'Aire Protégée d'Ampasindava, commune rurale d'Anorotsangana, région DIANA. Son action contribue à la durabilité des ressources naturelles en améliorant les revenus des ménages et en impliquant activement les femmes de cette même commune. La participation active des femmes à la gestion durable des ressources naturelles est notable, non seulement dans les activités de patrouille et de suivi, mais également dans la restauration écologique des mangroves. Dans cette optique, le projet a formé 67 femmes à la couture, une activité identifiée comme ayant une forte valeur ajoutée dans la région. L'organisation facilite activement la mise en relation avec des partenaires commerciaux et a soutenu la création de l'association locale FBVA (Fikambanam-Behivavy Vonona eto Anorotsangana). Pour mener à bien leurs activités, les femmes ont reçu du matériel, incluant une pirogue à moteur. Sur le plan écologique, FAMELONA a contribué à restaurer 10 hectares de mangroves, impliquant activement les communautés locales. Un autre succès notable est l'opérationnalisation du centre de développement local à Anorotsangana. Ce centre a pu voir le jour grâce à la mise à disposition d'une parcelle par les bénéficiaires et à la mise en place d'un comité de gestion, témoignant de l'engagement de la communauté dans le développement local.



ASITY

Le projet "Côtes vertes pour l'Ouest de Madagascar", piloté par ASITY Madagascar, a marqué une avancée significative dans le renforcement des compétences des communautés de pêcheurs du delta du Mahavavy et de la baie de Marambitsy. Cette initiative s'est articulée autour de plusieurs axes clés. Tout d'abord, une formation approfondie sur les réglementations de la pêche a été dispensée par la DRPEB Boeny. Ainsi, 75 personnes, réparties entre Antsakoamanera et Ampitsopitsoka, ont pu se familiariser avec les lois en vigueur. Ensuite, le projet a mis l'accent sur le développement des capacités en gestion associative. De ce fait, 50 membres des communautés ont été formés pour améliorer le fonctionnement et la gouvernance de leurs organisations. Pour garantir l'application des réglementations et la protection des ressources, des patrouilles communautaires ont été mises en place. Les membres des VOI ont effectué des missions régulières pour vérifier les pratiques de pêche. Ces patrouilles ont permis de s'assurer du respect des règles et ont abouti à la saisie d'un engin de pêche non conforme. Ce projet vise à soutenir la gestion durable des ressources et à améliorer les conditions de vie des pêcheurs.

FIVOI

Le delta de Tsiribihina, situé dans la région Menabe, est reconnu comme une zone humide d'importance internationale et classé site Ramsar en raison de sa biodiversité unique. Ce site abrite une étendue de forêt de mangrove couvrant 20 000 hectares. Pour renforcer la gestion communautaire de ces mangroves, l'équipe de FIVOI et 64 agents de patrouilles (dont une femme), soutenus par le projet GEF6-AMP, ont bénéficié d'un programme de renforcement de capacités sur les patrouilles communautaires et l'outil SMART. En 2024, le projet a appuyé des patrouilles mixtes (OPJ, DREDD, DRPEB, forces de l'ordre, FIVOI) pour constater les infractions dans les sites d'intervention du projet, notamment Tsimandrafoza/Boringeny, Ambakivao/Nosimaitso, Soarano sur Mer, Andapotaly, Tambohobe/Andramasay et Bevavà. En conséquence, des produits de pêche et forestiers illégaux ainsi que du matériel prohibé ont été saisis. La fédération FIVOI a aussi soutenu l'application du Dina'i Menabe, en collaboration avec les responsables régionaux. Enfin, afin d'améliorer les conditions de vie de la communauté locale, un point de collecte équipé d'un congélateur solaire a été construit à Bevava/Port. Cette infrastructure permet d'augmenter la valeur ajoutée de la petite pêche et de résoudre un problème crucial pour les pêcheurs concernant la conservation de leurs produits collectés.

FANIRY

La Réserve RANOLALY, d'une superficie de 240 hectares, est située dans l'aire marine communautaire de Beheloke, dans le Sud-Ouest de Madagascar. Elle est reconnue pour sa riche biodiversité halieutique. Afin d'améliorer la participation des pêcheurs à la gestion durable de cette réserve, un projet financé par GEF6-AMP a permis d'offrir des formations aux membres des bureaux des LMMA sur la gestion marine et les pratiques durables. Vingt-cinq participants ont été formés à la gouvernance, et des boîtes de doléances ont été installées pour faciliter la communication. Le projet a également soutenu l'autonomisation économique en créant deux coopératives féminines et en formant des femmes à la couture et à la vannerie. Un programme d'élevage de canards a été mis en place, et un programme d'alphabétisation fonctionnelle a été proposé aux pêcheurs.

IDENTIT'ERRE

Le site bioculturel d'Antrema, situé entre les baies de Boeny et de Bombetoka, dans la région Boeny, est une aire protégée terrestre incluant une réserve marine de 1 000 hectares. Afin d'améliorer sa gestion, des initiatives sont menées par Indentit'erre dans le cadre du projet GEF6-AMP. Dans ce contexte, le projet a renouvelé pour trois ans les contrats TGRN pour les VOI Mahavonjy et VOI FMM Ampapamena. Simultanément, des études sur les herbiers marins ont été réalisées, fournissant des données essentielles pour la protection des ressources. Pour promouvoir le renforcement des capacités des communautés vers une autonomie progressive, des formations ont été dispensées à 30 personnes sur la gouvernance, à 8 sur la coordination locale et la gestion de mini-projets, et à 55 sur l'alphabétisation. Sur le plan écologique, des formations pratiques et théoriques ont été organisées en décembre 2024 sur la collecte de crabe et de concombre de mer, la pisciculture, le droit de la mer ainsi que la production de plantules à tubercules. De plus, le site d'Antrema soutient le développement durable local en appuyant six écoles primaires, avec la mise en place d'une cantine scolaire bénéficiant à 79 élèves. Par ailleurs, une charrette pour l'évacuation sanitaire a été fournie aux communautés. Ainsi, ces actions combinées visent à préserver la richesse naturelle d'Antrema tout en soutenant les communautés locales.



PROJET ABS-MADA

« MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU PROTOCOLE DE NAGOYA SUR L'ACCÈS ET LE PARTAGE DES AVANTAGES (APA) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ASSOCIÉES À MADAGASCAR »

Madagascar a ratifié le Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages (APA) découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles en 2014 et doit assumer dès lors, des obligations pour sa mise en œuvre. Dans ce contexte, le Gouvernement de Madagascar a adopté le décret 2017-066, à titre transitoire avant qu'une loi nationale soit établie. Aussi, de très nombreuses actions de sensibilisation et de renforcement des capacités ont été menées pour toutes les différentes catégories de parties prenantes : différents départements ministériels, chercheurs nationaux, secteur privé, société civile et communautés locales. Aussi, le Projet ABS-MADA a été conçu et mis en œuvre au sein de la Direction des Aires Protégées, des Ressources Naturelles renouvelables et des Ecosystèmes (DAPRNE) au sein du MEDD pour assurer la « Mise en œuvre effective du Protocole de Nagoya à Madagascar », en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et avec le financement du Fonds pour l'Environnement Mondial, depuis septembre 2021 et se poursuivra jusqu'en septembre 2025.

L'objectif du Projet est de renforcer le cadre national de l'APA et les capacités de tous les acteurs et les parties prenantes en matière d'APA

Un projet de politique nationale sur la mise en œuvre du mécanisme APA

Vision : la richesse en ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées sera utilisée durablement, dans le respect de la réglementation d'accès, pour une contribution au développement économique, en veillant au partage juste et équitable des avantages.

Orientations stratégiques : Renforcer et développer les capacités de toutes les parties prenantes au niveau national en matière d'APA - Promouvoir et valoriser les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées - Assurer la gouvernance des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées - Assurer le partage juste et équitable des avantages découlant de la recherche et de l'utilisation commerciale des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées.

Principes directeurs de la politique nationale sur l'APA : La souveraineté nationale sur les modalités pratiques de l'APA - Le respect des valeurs culturelles locales - La conformité avec les politiques et programmes nationaux - L'équité pour préserver l'équilibre entre toutes les composantes de la Nation, tenant compte de l'aspect genre.

Un avant-projet de loi nationale pour la mise en œuvre du mécanisme APA,

Etabli après une large consultation menée, au niveau local, régional et national avec toutes les catégories des acteurs, et un examen approfondi par la Commission pour la Réforme des Droits des Affaires (CRDA) et la Commission pour la Réforme du Système Pénal (CRSP) au sein du Ministère de la Justice. Texte prêt pour la soumission et l'adoption futures au sein du Gouvernement et des Parlements.

Un plan de développement institutionnel pour la mise en œuvre du mécanisme de l'APA

Objectifs : Mettre en œuvre le mécanisme APA conformément à la Convention sur la Diversité Biologique et au Protocole de Nagoya – Renforcer les capacités des parties prenantes – Coordonner l'effectivité et l'efficacité des actions dans la mise en œuvre de l'APA.

Résultats attendus : Tous les acteurs concernés connaissent et comprennent leurs responsabilités et agissent en conséquence pour assurer une bonne coordination – La base technologique nécessaire à la réalisation des actions techniques et des communications et échanges entre les acteurs est disponible et fonctionnelle – Les parties prenantes disposent des informations complètes, simples et claires sur les différentes étapes dans les procédures légales de mise en œuvre de l'APA – Les parties prenantes disposent de toutes les informations et les capacités nécessaires à la mise en œuvre de l'APA et jouissent des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées – D'autres actions relatives à la mise en œuvre de l'APA sont réalisées.

BENEFICIAIRES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES SUR LE MECANISME APA

Départements ministériels



Ministère de la Communication et de la Culture



Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Enseignement Supérieur



Ministère de la Santé Publique



Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue

Directions régionales et inter-régionales de l'Environnement et du Développement Durable



Directions Régionales et Intérégionales de l'Environnement et du Développement Durable

Différents acteurs régionaux



Atelier inter-régional à Toliary



Atelier inter-régional à Antananarivo



Atelier inter-régional à Mahajanga



Atelier inter-régional à Toamasina

Des cibles particulières



Commission Environnement à l'Assemblée Nationale



Journalistes environnementaux



BIOCOM

Le projet BIOCOM, soutenu par la KOICA, vise à conserver la biodiversité et gérer durablement les ressources naturelles pour le développement communautaire dans les Parcs Nationaux de Madagascar, notamment Marojejy et Andohahela, inscrits au patrimoine mondial en péril, ainsi que le paysage harmonieux protégé de la Montagne des Français.



Conservation de la biodiversité, renforcement de la surveillance et du contrôle des aires protégées

82 Ha de superficies restaurées

70 Ha de superficies reboisées

Plus de 40 % de femmes impliquées dans les activités de reboisement à Andohahela

2 postes de garde pour les patrouilles

Plus de 4 000 journées de patrouille réalisées

20% de femmes impliquées dans les patrouilles sur Montagne des Français.



Mesures de compensation, activités de subsistance, développement des activités génératrices de revenus

1 Centrale solaire gérée localement

1 Centre d'hébergement des chercheurs construit

5 000 plants de cultures de rentes distribués

50% d'augmentation de la production rizicole grâce au micro-barrage du parc national à Andohahela



Éducation, développement des compétences et sensibilisation de la communauté locale

2 Centres de formations professionnelles construits et opérationnels

500 enseignants formés en EDD – Education pour le Développement Durable

Plus de 7 000 élèves bénéficiaires des kits EDD



Durée:
2020 à 2025



250 000 bénéficiaires



Jacqueline Rasoloniaina: une vision d'avenir grâce à la maçonnerie

Jacqueline Rasoloniaina, commune rurale de Mahavanona, Diégo-Suarez



Jacqueline Rasoloniaina, mère de famille à Madagascar, a dû abandonner ses études faute de moyens. Grâce au projet BIOCOM, elle a suivi une formation en maçonnerie polyvalente, traditionnellement réservée aux hommes. Ce nouveau métier lui permet de quitter son petit commerce de beignets, réduisant considérablement sa consommation de bois de chauffe. Son projet de construction de maison est maintenant à portée de main, lui préparant un avenir meilleur avec sa petite fille.

Tombozafy Jean Victori : Je sensibilise les jeunes aux métiers alternatifs pour préserver nos ressources naturelles.

Tombozafy Jean Victorio, Fokontany Ambodimagary Antagnamitarana de Diégo-Suarez



Tombozafy Jean Victorio, 31 ans, inspire les jeunes à explorer des métiers alternatifs pour préserver les ressources naturelles. Grâce au projet BIOCOM de l'UNESCO, il a reçu des formations en métallurgie et des stages professionnels. Son projet est d'ouvrir son propre atelier, assurant une rentrée d'argent régulière et devenant ambassadeur de ces métiers durables, offrant de nouvelles perspectives à sa communauté.

PARTENAIRES MISE EN OEUVRE

Gouvernement de Madagascar

Partenaires de mise en oeuvre



L'initiative du CDRFI :

UN ENGAGEMENT PROGRESSIF VERS UNE GESTION RENFORCÉE DES RISQUES CLIMATIQUES À MADAGASCAR



Madagascar, joyau de l'océan Indien, est confronté à des défis environnementaux majeurs liés au changement climatique. Inondations, sécheresses, cyclones... les catastrophes naturelles s'intensifient, affectant profondément les populations et les écosystèmes. Face à cette réalité, une initiative nationale a été mise en place afin de renforcer la gestion des risques climatiques à travers le concept de CDRFI (Climate and Disaster Risk Finance and Insurance), un dispositif stratégique visant à développer les capacités nationales tout en promouvant des solutions durables et adaptées aux aléas climatiques.

Ce programme revêt un engagement progressif et structuré. Pour retracer les étapes clés depuis 2019 jusqu'à aujourd'hui, la première phase, menée sur trois ans, a permis de renforcer les capacités des acteurs nationaux en assurant une meilleure compréhension des enjeux du CDRFI et en menant une formation ciblée des parties prenantes, notamment les acteurs publics, privés, académiques et de la société civile. L'objectif principal était d'établir un partenariat multi-acteurs solide et durable, accompagné d'un plan d'action concret pour la gestion des risques climatiques. En parallèle, des études et des recherches ont également été menées afin d'identifier des mécanismes de financement adaptés à la réalité malgache, ouvrant ainsi la voie à des stratégies de financement innovantes.

Depuis 2023, la deuxième phase de l'initiative a pris le relais, renforçant les dynamismes acquis de la première étape. Non seulement elle a consolidé les engagements des acteurs, mais elle a aussi renforcé leurs capacités à mettre en œuvre des outils de financement résilients, adaptés aux impacts du changement climatique. Une attention particulière est accordée à l'échange d'expériences et à l'adaptation des solutions aux besoins spécifiques des différentes régions du pays, en effet, les vulnérabilités diffèrent d'une zone à l'autre. Dans ce cadre, des dialogues nationaux ont été organisés pour favoriser les discussions entre les acteurs impliqués et identifier des solutions concrètes basées sur le CDRFI. Ces rencontres facilitent le partage d'idées et d'expériences, tout en définissant des stratégies locales porteuses, pouvant être adaptées et reproduites à l'échelle nationale.

Un tournant probant a été marqué en janvier 2025, avec la tenue du troisième dialogue national sur le CDRFI à Morondava dans la région de Menabe.

Cette région, particulièrement vulnérable et fortement exposée aux effets du dérèglement climatique — notamment dans les secteurs de l'agriculture, des moyens de subsistance et de la

biodiversité — a constitué un terrain d'échange particulièrement riche. Les discussions ont mis en avant la nécessité d'intégrer les initiatives locales de résilience dans les stratégies globales de lutte contre le changement climatique. Les savoirs traditionnels et les pratiques locales constituent en effet une base solide pour développer des solutions adaptées et pérennes. De plus, la participation active de nombreuses organisations de la société civile a souligné l'importance d'une mobilisation collective pour faire face aux défis climatiques.

Aujourd'hui, le CDRFI, en combinant financement, assurances et gestion des risques climatiques, s'impose comme une solution indispensable pour renforcer la résilience de Madagascar face aux catastrophes naturelles. La consolidation du partenariat multi-acteurs et l'échange constant d'idées et d'expertises permettront sans doute de mieux anticiper et répondre aux enjeux climatiques futurs.

Ainsi, Madagascar poursuit résolument son engagement pour un avenir plus sûr en faveur d'une résilience accrue. Grâce au CDRFI, la coopération entre tous les acteurs du pays se renforce, les initiatives locales sont valorisées, et les solutions mises en œuvre sont de plus en plus alignées avec les réalités du terrain. C'est en unissant les efforts, en partageant les savoirs et en investissant dans des approches durables que le pays bâtit les fondations d'une résilience climatique réelle et durable, au service des générations futures.



Les participants du troisième dialogue national sur le CDRFI à Morondava, dans la région de Menabe. Janvier 2025



PROGRAMMES / PROJETS UE DANS LES SECTEURS DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT À MADAGASCAR

MADAGASCAR :

INNOVER POUR PRESERVER ET VALORISER SON PATRIMOINE NATUREL

Madagascar, terre de biodiversité, poursuit sans relâche ses efforts pour préserver son environnement face aux défis croissants de la gestion durable des ressources naturelles. Soutenu par des partenariats nationaux et internationaux, le pays déploie des solutions innovantes visant à concilier la protection des écosystèmes et le développement économique des communautés locales.

Le Programme AFAFI-Centre illustre cette approche avec le **Projet DIABE**, qui promeut l'agroforesterie comme alternative durable. La parcelle de Madame RABAKOVOLOLONA Marie Claire, véritable modèle de réussite, démontre comment l'association entre reboisement et cultures agricoles peut assurer à la fois la conservation des sols et une amélioration des rendements agricoles.

Dans le nord du pays, le **Projet SAVOKHA SAVA**, mené dans le cadre du Programme AFAFI-Nord, met l'accent sur l'éducation environnementale. En impliquant les élèves et leurs enseignants dans des actions concrètes de sensibilisation et de reboisement, il contribue à former une génération consciente des enjeux écologiques et engagée pour la préservation des ressources naturelles.

Dans le sud, la lutte contre l'érosion et la dégradation des sols s'intensifie grâce aux efforts de conservation des eaux et des sols (DRS/CES). À travers des interventions techniques et des actions concertées avec les communautés locales, plus de 1 700 hectares ont déjà été aménagés et protégés, garantissant une meilleure gestion des terres et des infrastructures hydrauliques.

Enfin, face à la menace croissante qui pèse sur les bois précieux de Madagascar, un projet ambitieux de **valorisation des données scientifiques** est en cours. Grâce aux inventaires menés sur plusieurs milliers d'hectares de forêts, le pays pourra mieux définir les stratégies d'exploitation durable et renforcer la lutte contre le commerce illicite.

À travers ces initiatives, Madagascar démontre son engagement pour une gestion responsable de son patrimoine naturel. Ces projets, alliant science, innovation et implication communautaire, tracent la voie vers un développement plus respectueux de l'environnement et durable pour les générations futures grâce au financement de l'Union européenne.



PROGRAMME DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL VERS LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSILIENCE AGRICOLE

LES BOIS PRÉCIEUX DE MADAGASCAR :

ENTRE PROTECTION ET EXPLOITATION, QUEL AVENIR ?

Les bois précieux de Madagascar, tels que le bois de rose et le palissandre (genre *Dalbergia*), ainsi que l'ébène (genre *Diospyros*), sont menacés depuis plusieurs années par l'exploitation illégale. Pour tenter d'y remédier, toutes les espèces malgaches de ces deux genres ont été inscrites en 2013 à l'Annexe II de la Convention internationale sur le commerce des espèces menacées (CITES), afin de mieux encadrer leur commerce.

Dans le cadre du plan d'action de la CITES, Madagascar a l'obligation d'établir des quotas d'exportation prudents pour les espèces à valeur commerciale. Ces quotas doivent s'appuyer sur des Avis de Commerce Non Préjudiciable (ACNP), reposant eux-mêmes sur des données scientifiques solides : état et répartition des populations, tendances évolutives, prélèvements effectués, ainsi que divers facteurs biologiques, écologiques et commerciaux. Or, ces informations restent encore insuffisantes, voire inexistantes pour certaines espèces.

C'est dans ce contexte qu'a été lancé le projet "Valorisation des données scientifiques pour la gouvernance des bois précieux de Madagascar" (G3D2, 2023-2025), financé par l'Union européenne en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Ce projet a permis d'inventorier ces espèces sur 27 672 hectares de forêts situées dans les régions d'Alaotra Mangoro et d'Analanjiroro. Réalisés entre octobre et décembre 2024, ces inventaires respectent les normes recommandées par la CITES.



Les données collectées sont actuellement en cours d'analyse. Elles permettront d'évaluer le potentiel des populations en forêt et d'apporter des bases scientifiques solides pour aider le MEDD à décider des stratégies d'exploitation durable des bois précieux de Madagascar.



Financé par
l'Union européenne



Ministère de
l'Economie
et des Finances

Contacts :

• Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg,

• Unité de Gestion du Programme RINDRA : ugprindra@gmail.com

Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural :
DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu



PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES INCLUSIVES DANS LE NORD DE MADAGASCAR

L'AMOUR DE LA NATURE, MOTEUR DE LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE

L'éducation environnementale s'impose aujourd'hui comme un levier incontournable dans toute action visant la préservation et la gestion durable des écosystèmes. A la suite d'une enquête socioéconomique récente, il a été révélé que le manque de connaissances constitue un frein majeur à l'adoption de comportements responsables envers l'environnement. Face à ce constat, le projet SAVOKHA SAVA, mis en œuvre par le consortium AIM/SAF-FJKM et AMADESE dans le cadre du programme AFAFI-Nord financé par l'Union Européenne, a décidé d'intégrer l'éducation et la sensibilisation environnementale dans ses actions.

Une éducation environnementale au cœur du programme scolaire

En parallèle, des sessions d'éducation en classe ont été organisées afin d'inculquer aux élèves l'importance de la nature et des comportements respectueux de l'environnement. Aujourd'hui, 3 705 élèves bénéficient de ces formations, tant à l'école qu'à travers des activités pratiques en extérieur.

Grâce à ces actions, le projet SAVOKHA SAVA contribue à forger une jeunesse soucieuse de son environnement et capable d'agir concrètement pour sa préservation. En misant sur l'éducation, il permet non seulement de sensibiliser les enfants, mais aussi d'atteindre indirectement les parents et l'ensemble de la communauté, créant ainsi un véritable cercle vertueux pour la protection de l'environnement.



Former une génération engagée pour l'environnement

À travers cette initiative, avec la collaboration des acteurs éducatifs locaux, 44 établissements scolaires sont aujourd'hui touchés par cette activité d'information, d'éducation et de sensibilisation environnementale. L'objectif est double : former une génération consciente des enjeux écologiques et faire des élèves des ambassadeurs de la protection de l'environnement au sein de leur communauté.

Un moment fort de cette activité d'éducation environnementale consiste à l'organisation des sorties vertes. Soutenue par des sessions dispensées en classe, cette sortie pédagogique avait permis aux élèves de faire du reboisement scolaire, de participer à la gestion de déchets et de mettre en place des pépinières et des jardins potagers au sein de leurs établissements. Lors de la dernière campagne, 380 élèves ont activement participé à des actions de reboisement, permettant la plantation de 964 jeunes plants dans les établissements scolaires.



Financé par
l'Union européenne



Ministère de
l'Economie
et des Finances

Contacts :

• Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg,

• Unité de Gestion du Programme AFAFI-Nord : ucgp.afafinord@gmail.com



PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET DES FILIÈRES INCLUSIVES DANS LE CENTRE DE MADAGASCAR

UN MODELE DE REUSSITE EN AGROFORESTERIE :

LA PARCELLE DE MADAME RABAKOVOLOLONA MARIE CLAIRE

Dans le cadre du Projet DIABE (Développement Intégré, Aménagement Bois Énergie), financé par l'Union européenne à travers le Programme AFAFI-Centre, l'agroforesterie s'impose comme une solution durable alliant production agricole et reboisement

La parcelle agroforestière de Madame RABAKOVOLOLONA Marie Claire, située à Mandrosoa, village Fiadanana, dans le district d'Arivonimamo, illustre avec succès cette approche novatrice.

Une synergie entre arbres et cultures pour une production durable

Plantée en 2024 sur une superficie de 1,73 hectare, la parcelle est composée d'Eucalyptus robusta, une essence réputée pour sa résilience et sa croissance rapide. Les semences, issues de la station FOFIFA de Mahela (région Alaotra-Mangoro), ont été sélectionnées avec soin pour assurer une production de bois de qualité.

Une association innovante avec le riz pluvial

Entre les pieds d'arbres, Madame RABAKOVOLOLONA a introduit du riz pluvial, exploitant pleinement les ressources de son terrain. Deux variétés performantes ont été choisies :

- **B22 (origine Brésil)**
- **NERICA 4, reconnu pour sa résistance aux conditions climatiques difficiles et son haut rendement.**

Une fertilisation optimisée

Pour optimiser la croissance des arbres et du riz une fertilisation mixte organique et minérale a été réalisée:

- **120 g de NPK 11-22-16 pour les Eucalyptus,**
- **Fumier organique pour le riz pluvial.**
- **Récolte prévue : MI-AVRIL**

Un impact tangible sur les agriculteurs et l'environnement

Ce système agroforestier va bien au-delà d'une simple juxtaposition d'arbres et de cultures. Il contribue à :

- **La conservation des sols,**
- **La diversification des revenus agricoles,**
- **L'amélioration de la sécurité alimentaire.**

Le succès de cette initiative, une parcelle agroforestière, démontre l'impact positif du Projet DIABE sur la vie des agriculteurs et la gestion durable des ressources naturelles. Ce modèle inspirant pourrait être reproduit sur les Hautes-Terres de Madagascar, ouvrant la voie à une agriculture plus résiliente et durable.

Madame RABAKOVOLOLONA, fière de cette expérience, témoigne :

**"Grâce à cette parcelle,
je vois mon avenir et celui
de mes enfants s'illuminer."**



Contacts :

• Unité de Coordination et de Suivi du Programme AFAFI-Centre
Chargé de Programmes : herilaina.mfb@gmail.com
• Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg
• Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar
et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural :
DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu



PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES INCLUSIVES DANS LE SUD ET LE SUD-EST DE MADAGASCAR

DEFENSE ET RESTAURATION DES SOLS / CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS (DRS/CES)

Objectif

Assurer une gestion durable des sols et de l'eau en prévenant l'érosion et en optimisant l'utilisation des ressources naturelles (sol, eau, végétation).

Stratégies et actions

Renforcement des capacités locales :

Accompagnement des **Associations des Usagers de l'Eau (AUE)**, en collaboration avec la **DRAE** et la **DREDD**, pour assurer la gestion efficace des infrastructures d'**Aménagement Hydro-Agricole (AHA)**, incluant l'entretien des ouvrages, la protection végétative et l'application de **Dina**.

Diffusion de techniques de restauration des sols :

Développement de pratiques améliorées au sein des **Champs Écoles Paysans (CEP)** pour restaurer la fertilité des sols, accroître les rendements agricoles et renforcer la couverture végétale.



Résultats obtenus

1 134 ha

de zones sensibles protégées, avec reboisement en amont des barrages et implantation de plantes de couverture au sein des CEP (région Atsimo Atsinanana).

649 ha

aménagés dans l'Anôsy pour la conservation des eaux et des sols, intégrant l'agroécologie et la réhabilitation des terrains agricoles (réouverture des drains, installation de bandes antiérosives).

4 missions d'accompagnement

menées par les AUE, la DRAE et la DREDD, incluant sensibilisation, suivi et actions de protection (reboisement, plantation de 2 000 plants le long des canaux dans trois périmètres du district de Betroka, avec poursuite des mises en terre sur 21 périmètres restants).

Ces initiatives démontrent l'efficacité d'une gestion concertée et durable des ressources naturelles, contribuant à la résilience des écosystèmes et au développement agricole des communautés locales.

Contacts :

• Unité de Coordination et de Suivi du Programme AFAFI Sud – Coordinateur : irma.afafisud@gmail.com
• Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg
• Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural : DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu



Financé par
l'Union européenne



Ministère de
l'Economie
et des Finances



Financé par
l'Union européenne



Ministère de
l'Economie
et des Finances



Madagascar renforce sa riposte face aux pollutions marines :

L'OLEP, S'APPUYANT SUR VINGT ANS D'EXPERTISE DANS CE DOMAINE, A ORGANISÉ DEUX FORMATIONS STRATÉGIQUES À ANTSIRANANA ET ANTANANARIVO

Depuis 20 ans, l'Organe de Lutte contre l'Événement de Pollution marine par les hydrocarbures (OLEP) a marqué un tournant significatif dans sa mission de protection de l'environnement marin à Madagascar. Dans la continuité de cette mission, deux sessions de formation ont récemment été organisées à Antsiranana et à Antananarivo, pour renforcer les compétences techniques et stratégiques des acteurs impliqués dans la lutte contre les pollutions marines. Ces formations interviennent dans un contexte d'intensification des activités pétrolières et maritimes dans la région. Elles sont issues d'une collaboration avec le Joint Nature Conservation Committee (JNCC), soutenu par le Gouvernement britannique via le Programme Ocean Country Partnership Programme (OCP). La dispense de ces deux formations a été confiée à l'OSRL, la plus grande coopérative internationale soutenue par l'industrie pétrolière. Spécialisée dans la réponse aux déversements d'hydrocarbures à l'échelle mondiale, l'OSRL propose des services complets de préparation, d'intervention et de gestion de crise.

Une formation opérationnelle aux normes OMI à Antsiranana

Du 6 au 14 novembre 2024, la ville portuaire d'Antsiranana a accueilli une formation de terrain d'envergure. Vingt-cinq techniciens issus de l'OLEP, de la Marine nationale et des régions Anosy et Atsimo Andrefana ont bénéficié d'un renforcement de capacités. Cette session s'est articulée autour des niveaux I et II du cadre de formation de l'Organisation Maritime Internationale (OMI). Le niveau I a permis d'aborder les bases des interventions en cas de déversement d'hydrocarbures, tandis que le niveau II s'est concentré sur la coordination opérationnelle et la gestion d'équipes sur le terrain.

Les stagiaires ont également été formés aux techniques de nettoyage des littoraux, à la gestion des déchets contaminés, ainsi qu'aux standards de sécurité en environnement marin. Une montée en compétences essentielle pour faire face à l'éventualité de catastrophes environnementales dans les zones côtières sensibles.

Une expertise stratégique consolidée à Antananarivo avec la formation IMS 300

Dans la continuité de cette démarche, l'OLEP a organisé, du 18 au 21 février 2025 à l'Hôtel IBIS Ankorondrano, une formation avancée sur le Système de Gestion des Incidents ou Incident Management System (IMS 300). Ce module de haut niveau a rassemblé 25 techniciens spécialisés issus de l'OLEP, du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Office National pour l'Environnement (ONE), ainsi que de l'Office Malgache des Hydrocarbures (OMH).

Complément logique aux modules IMS 100 et IMS 200 suivis en ligne, cette formation a permis d'approfondir les capacités des participants en matière de planification stratégique, de coordination interinstitutionnelle et de gestion concertée des interventions. « Nous devons être prêts à agir rapidement et efficacement lorsqu'une pollution survient. Cette formation renforce notre capacité à intervenir de manière structurée et concertée », a déclaré le Coordinateur national de l'OLEP.

Vers une expertise nationale en gestion des crises environnementales

Ces deux initiatives traduisent l'engagement fort de Madagascar à renforcer son système de réponse aux pollutions marines, tout en respectant les normes internationales. Elles visent à préserver les écosystèmes marins et côtiers fragiles, garantir la sécurité environnementale et les moyens de subsistance des communautés locales, favoriser la coordination intersectorielle dans les situations de crise.

À travers ces formations, l'OLEP confirme sa volonté de bâtir une réponse nationale structurée et durable face aux menaces de pollution. En dotant ses agents de compétences techniques et stratégiques robustes, l'organisme s'inscrit dans une dynamique proactive, orientée vers la protection à long terme des ressources marines de Madagascar.

En outre, une formation de niveau 3 de l'OMI, ainsi qu'un module dédié aux mécanismes d'indemnisation du FIPO, sont d'ores et déjà en préparation pour les mois à venir.



MADAGASCAR NATIONAL PARKS - Parc National de LOKOBE L'ENERGIE SOLAIRE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'EMANCIPATION DES FEMMES

Persuadée que les efforts de conservation doivent aller de pair avec les interventions ciblées pour apporter une amélioration du bien-être humain, Madagascar National Parks promeut l'utilisation d'énergie renouvelable dans les communautés riveraines des Parcs Nationaux et les Réserves, réparties sur toute l'île. Dans cette optique, Madagascar National Parks encourage les initiatives visant à privilégier l'autoconsommation d'énergie pour améliorer le mode de vie des populations locales des Parcs, en lien avec la politique énergétique nationale adoptée en 2015 par l'Etat malagasy qui met également l'accent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Madagascar National Parks a adhéré au programme national BAREFOOT COLLEGE en 2017, une organisation indienne créée en 1972, œuvrant pour l'autonomisation des communautés rurales par l'accès à l'énergie solaire. Ce programme a permis de former seize (16) femmes ingénieurs solaires réparties dans des zones périphériques de quatre Parcs Nationaux dont Lokobe, Masoala, Kirindy Mite et Ranomafana. Les premières femmes ingénieurs solaires ont été certifiées en 2019. Elles jouent un rôle essentiel dans la gestion de l'énergie solaire au sein de leurs communautés. Plus de 40 ménages dans le village d'Antafondro situé à Nosy Be pas loin du Parc National de Lokobe bénéficient actuellement de ce système. D'ailleurs, à Ampasipohy il y a 81 ménages bénéficiaires et 120 autres à Ambararata qui se trouve à Belo sur mer. Ils peuvent souscrire à des services adaptés à leur pouvoir d'achat, allant de simples lanternes solaires à des systèmes plus complets comprenant des panneaux et des batteries.

Cette approche portée par Madagascar National Parks vise à faire des communautés locales non seulement des bénéficiaires, mais aussi des acteurs de leur propre développement toute ne mettant un accent particulier sur le genre toute en respectant les traditions culturelles locales. Chaque année, Madagascar National Parks recherche de nouveaux partenaires pour étendre ce modèle à l'ensemble des Aires Protégées qu'elle gère.

Récemment, une initiative marquante de ce programme s'est accomplie au village d'Antafondro pour l'inauguration de leur propre « Maison Solaire ». La construction a été financé par le projet KOBABY. Cette Maisonsolaire représente un modèle d'autonomie énergétique pour la communauté, en répondant aux besoins essentiels d'éclairages et en générant des revenus pour les associations locales KOJAMI et KOJAMA, qui gèrent la location de lampes solaires. La cérémonie a été marquée par la présence de nombreuses personnalités, dont le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, des autorités locales et des représentants de Madagascar National Parks.

Le programme national BAREFOOT COLLEGE a pour objectif d'ici 2030 de former jusqu'à 744 femmes ingénieurs solaires à Madagascar et d'assurer un accès durable à l'électricité pour 630 000 ménages ruraux. Cela contribuera à l'autonomisation des communautés locales et à la gestion pérenne de l'énergie solaire tout en favorisant le développement durable dans ces zones isolées.

For Life





**PROJET « GESTION DURABLE DES AIRES DE CONSERVATION ET AMÉLIORATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE POUR LUTTER CONTRE LE TRAFIC D'ESPÈCES SAUVAGES À MADAGASCAR »
PROJET PA-CIWT MADAGASCAR**

Renforcement des capacités des OPJ pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages à Madagascar

Un engagement renforcé pour la protection de la Biodiversité

Face à l'augmentation du trafic des espèces sauvages à Madagascar, le Projet PA-CIWT/GEF-7, en collaboration avec les Agences d'application de la Loi, ont mis en place une session de renforcement des capacités destinée aux Officiers de Police Judiciaire (OPJ). Cette initiative vise à améliorer l'efficacité des interventions des OPJ Forestiers, Douaniers et OPJ de Droits Communs dans la détection, les investigations et les poursuites des infractions liées au commerce et trafic illégal d'espèces sauvages à Madagascar.



Une formation adaptée aux réalités du terrain

Organisée à Fort-Dauphin, cette session de formation a rassemblé une quarantaine d'OPJ issus de divers Corps spécialisés. Le programme a couvert plusieurs thématiques essentielles :

- Cadres légaux et réglementaires: Présentation des Lois nationales et conventions internationales encadrant la protection des espèces sauvages, notamment la Convention CITES et le Code des Aires Protégées (COAP).
- Techniques d'enquête et de saisie: Identification des espèces sauvages protégées, techniques de surveillance et de contrôle aux frontières, méthodologies de collecte de preuves.
- Procédures judiciaires et renforcement de la coordination inter-agences: Bonnes pratiques pour la rédaction des procès-verbaux, préparation des dossiers judiciaires et collaboration avec les Départements Ministériels concernés.
- Études de cas et simulations: Examen d'affaires réelles de trafic d'espèces sauvages et exercices pratiques pour renforcer les capacités d'intervention sur le terrain.



Un partenariat clé pour une application efficace de la Loi

Cette initiative a été rendue possible grâce à une collaboration entre les autorités judiciaires locales, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, ainsi que le Projet PA-CIWT Madagascar. Le soutien technique et logistique du Projet PA-CIWT a permis d'assurer la pertinence du contenu et l'expertise des formateurs.

Vers un impact Durable

À l'issue de la formation, les OPJ formés disposent désormais d'outils et de compétences renforcés pour lutter efficacement contre le trafic des espèces sauvages à Madagascar. Une meilleure coordination entre les services douaniers, forestiers et judiciaires est également attendue pour garantir l'application rigoureuse des lois et la poursuite des trafiquants.



Cette initiative s'inscrit dans une démarche à long terme visant à renforcer l'application des réglementations nationales et internationales, à protéger les espèces sauvages menacées face aux pressions du commerce et trafic illégal à Madagascar.

S2NPA

Promotion des activités touristiques : une compensation pour les occupants expropriés des Aires Protégées

Le village d'Andakibe, autrefois situé au bord de mer, abritait une petite communauté vivant principalement de la pêche et de l'exploitation des ressources forestières. Cependant, en raison de son emplacement à l'intérieur même d'une Aire Protégée et dans un souci de préservation des ressources naturelles, les autorités ont été contraintes de déplacer la population vers une zone plus éloignée.

Afin d'accompagner ces habitants dans leur nouvelle vie et de valoriser la forêt d'Antsiraka, désormais gérée par les communautés locales regroupées au sein de la fédération "Lovasoa", l'idée de transformer le site en destination touristique a vu le jour. En effet, cet endroit présente un potentiel touristique remarquable, avec une vaste plage de sable blanc, des lagons bordés d'une végétation luxuriante de mangrove, et un point de vue exceptionnel sur la Pointe, un symbole naturel emblématique de la région. De plus, la proximité avec l'île Sainte-Marie, une estination prisée des amoureux de la nature, offre une opportunité unique d'attirer des touristes locaux et étrangers grâce à des balades en bateau ou en vedette.

Ainsi, le projet S2NPA, en collaboration avec plusieurs partenaires tels que MBG, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (via l'Agence Française de Développement), la Fondation Franklinia, Conservation Allies, Darwin Initiative, la DREDD Analanjirofo, ainsi que les autorités locales et régionales, a permis de concrétiser ce projet ambitieux, alliant protection des Aires Protégées et développement économique local et national.

Un quai d'accostage pour faciliter l'accès au site

Un centre d'accueil touristique aménagé

Des équipements de camping acquis



Des circuits touristiques tracés au sein de la forêt

Du personnel qualifié recruté et formé pour promouvoir le tourisme



SNGF (Silo National des Graines Forestières): PILIER DANS LA GESTION DES SEMENCES FORESTIÈRES À MADAGASCAR

« GRAINES D'AUJOURD'HUI, ...FORETS DE DEMAIN »

Le Silo National des Graines Forestières (SNGF) est une institution phare dans la gestion et la conservation des semences forestières à Madagascar. Sa mission essentielle est de garantir la production, la conservation et la commercialisation des semences forestières de qualité, contribuant ainsi à la préservation des écosystèmes forestiers et à l'amélioration de la biodiversité du pays

Le SNGF met un accent particulier sur le respect des normes internationales afin d'assurer la qualité et la traçabilité des semences. Ainsi, il répond aux exigences des normes de l'OCDE pour les matériels de base et de l'ISTA (International Seed Testing Association) pour garantir la qualité des graines commercialisées. Le SNGF est également l'autorité nationale désignée par l'État pour superviser la production et la commercialisation des semences forestières à Madagascar. En tant qu'entité de régulation, il veille au respect des standards de qualité et de traçabilité tout au long de la chaîne de production, de la récolte des graines jusqu'à leur vente sur le marché. Grâce à son expertise, le SNGF garantit aux clients une production fiable, contribuant ainsi à l'amélioration des pratiques de reboisement et de gestion des ressources forestières



Face à la demande croissante en semences forestières à Madagascar, le SNGF est confronté à de défis majeurs : la dégradation et raréfaction des ressources forestières, ainsi que des moyens de collecte limités. Pour pallier à ces problèmes, le SNGF bénéficie d'un soutien à travers le programme RINDRA de l'Union Européenne, dans le cadre du contrat de subvention intitulée « Appui au renforcement institutionnel vers une pérennisation de la filière semences forestières à Madagascar », laquelle vise à garantir un approvisionnement durable en semences forestières. Grâce à ce soutien, dix vergers à graines ont été sécurisés et entretenus, et six nouveaux vergers ont été installés. De plus, des systèmes d'adduction d'eau et de sécurisation ont été mis en place au siège du SNGF pour assurer une production soutenue. Ces actions marquent une avancée significative vers la pérennisation de la filière semences forestières et soutiennent la reforestation durable à Madagascar.



Système d'adduction d'eau



Vergers à graine Khaya
madagascariensis

ADRESSE :

SILO NATIONAL DES GRAINES FORESTIERES (SNGF)
- BP 5091 Ambatobe (près du Lycée français) - ANTANANARIVO 101
- Tél : 034 39 818 05
- E-mail : silonagf@moov.mg
- Facebook : SNGF-Silo National des Graines Forestieres



**Base Toliara, moteur de développement
économique et social durable pour Madagascar,
la région Atsimo-Andrefana et les
communautés locales.**

BASE TOLIARA :

S'engage à développer son projet minier dans la région d'Atsimo-Andrefana de manière responsable afin de minimiser ses impacts sur l'environnement social et biophysique et de maximiser les retombées positives pour les communautés et l'environnement.

Valorisera le gisement de Ranobe conformément aux nouvelles dispositions du décret MECIE révisé. Des études environnementales et sociales approfondies ainsi que des programmes de suivi permettront de pleinement comprendre et gérer les impacts du projet.

Mettra en oeuvre des programmes ambitieux de protection et de conservation de la biodiversité, d'amélioration des moyens de subsistance et de développement économique et communautaire. Ces initiatives permettront de contribuer activement au développement de la région Atsimo-Andrefana et de Madagascar.



TANY MEVA REDOUBLE D'ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT AVEC LA MISE EN ŒUVRE DE SON CINQUIÈME PLAN STRATÉGIQUE

Plan Stratégique 5 (2023-2027) : Un engagement renforcé pour la biodiversité

Le plan stratégique en cours se repose sur quelques éléments majeurs visant à promouvoir une gestion durable des ressources naturelles avec la participation active des communautés locales, conformément aux principes de la Fondation.

- L'approche communautaire est renforcée afin de permettre à la Fondation de se concentrer davantage sur l'impact et les résultats au-delà d'un simple suivi des activités. Une collaboration étroite avec les Partenaires d'Appui est mise en place afin d'assurer la gestion efficace des projets, favoriser l'autonomie de ces communautés et garantir la pérennité de leurs initiatives au-delà des financements.
- Le Plan Stratégique établit également cinq paysages d'intervention prioritaires : l'Extrême Nord, le Nord-Ouest, le Corridor Ankeniheny Zahamena, les Hautes Terres Centrales et le corridor forestier Ambositra-Vondrozo. La priorisation de ces zones n'exclue pas l'intervention de Tany Meva sur d'autres paysages, en fonction des propositions des mandataires de fonds potentiels.
- De nouveaux objectifs de financement ont été définis : la Fondation vise à augmenter son fonds de dotation initial et mobiliser davantage de fonds gérés afin d'atteindre une capacité annuelle de financement jusqu'à USD 1,2 millions à la fin de 2027.
- Les priorités de financement de ce cinquième plan s'articulent autour de trois axes majeurs : la conservation, la restauration et la valorisation durable des ressources naturelles au profit des communautés locales.

Campagne d'octroi de financement 2024

En 2023, la priorité a été donnée aux paysages des Hautes Terres Centrales et du Nord-Ouest. Sept projets communautaires ont été sélectionnés dans ces deux paysages, ayant comme partenaires d'appui l'association Fanamby (Anjozorobe Angavo) et Madagascar National Parks (Ankarafantsika).

Pour 2024, la campagne d'octroi s'est portée sur les paysages des Hautes Terres Centrales, du CAZ et du COFAV. L'accompagnement et le suivi des projets seront confiés à trois partenaires d'appui principaux, à savoir : l'association FIFIMPAVA (HTC), la Fédération Miaradia (CAZ) et Health in Harmony (COFAV).

Notons que chaque partenaire d'appui mettra en place un projet spécifique leur permettant d'assurer le renforcement de capacité des organisations communautaires bénéficiaires afin d'assurer la bonne mise en œuvre de leurs projets respectifs. La durée des projets étant de quatre ans.

PAYSAGE : HAUTES TERRES CENTRALES - Partenaire d'Appui : FIFIMPAVA

Sous-paysage concerné : Quatre lacs de Vakinankaratra

VOI TAMIA (Vondron'Olonan Ifotony TAtamo Mlray an'Andranobe)

Protection des zones humides et des lacs contre les pressions humaines et le changement climatique, et promotion de l'autonomie des communautés locales.

MGA 96 729 978

VOI FIMPAPA

Protection et gestion durable du lac Andraikiba et de ses ressources naturelles environnantes pour faire face au changement climatique et améliorer les revenus grâce à l'exploitation des ressources locales.

MGA 93 837 944

PAYSAGE : CORRIDOR ANKENIHENY ZAHAMENA - Partenaire d'Appui : FEDERATION MIARA-DIA

Sous-paysage concerné : Andasibe – Ampasimpotsy Gara – Lakato

Association KOTAMIA

Des agriculteurs indépendants grâce à l'amélioration de leur subsistance et à la protection de l'environnement.

MGA 71 631 000

Association HANITRINIALA

Autonomisation des femmes à travers des activités génératrices de revenus et la protection de la forêt de Maromizaha.

MGA 85 009 400

PAYSAGE : CORRIDOR FORESTIER AMBOSITRA VONDROZO - Partenaire d'Appui :

HEALTH IN HARMONY

Sous-paysage concerné : Tolongoïna

VOI FITEHIMA (Fikambanan'ny Tantsaha Te-hivoatra Entanin'ny Harena Iombonana Malazamasina)

«Ressources naturelles pour les générations futures»

MGA 104 414 000

VOI FTMTI (Fikambanan'ny Tantsaha Miaro ny Tontolo Iainana) TSIMBAHAMBO

«Protection de l'environnement et amélioration des moyens de subsistance»

MGA 90 586 000

Gestion des fonds MIONJO et AFD

Outre le financement de projets communautaires sur ses fonds propres, la Fondation Tany Meva diversifie ses sources de financement en gérant des fonds externes. Elle administre actuellement deux programmes majeurs : le programme MIONJO, doté de 7,8 millions de dollars par la Banque Mondiale, et le projet « Miaro sy Mikolo », cofinancé par l'AFD et Tany Meva.

La mise en œuvre de MIONJO dans trois régions du Sud de Madagascar

Depuis 2022, la Fondation Tany Meva a été mandatée par l'Unité de Gestion du Projet Mionjo, une initiative du Gouvernement Malagasy, et ce, en partenariat sectoriel avec le MEDD pour être une Agence d'Exécution pour la mise en œuvre des activités du volet 3D. La composante qui lui a été confiée consiste à développer des infrastructures vertes et des paysages résilients dans trois régions du Sud, à savoir Androy, Anosy et Atsimo Andrefana, et ce, jusqu'en 2026. Tany Meva est chargée de la mise en œuvre trois activités : la fixation de dunes, la mise en place des pépinières permanentes et temporaires et le reboisement. La Fondation Tany Meva a établi une structure organisationnelle solide à Tuléar pour assurer la réussite de ses activités dans ces trois régions et le recrutement des bénéficiaires s'est fait suivant une approche inclusive en collaboration étroite avec les partenaires d'appui. La mise en œuvre du projet applique également l'approche « Cash For Work » pour soutenir les communautés locales au quotidien mais développe en parallèle le système d'épargne en partenariat avec les institutions de microfinance locales pour une meilleure éducation financière de bénéficiaires du projet.

Le projet « MIARO SY MIKOLO » cofinancé par l'AFD

La Fondation Tany Meva vient de signer cette année une convention de partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) pour le financement du projet dénommé « MIARO SY MIKOLO », visant à renforcer la conservation de la biodiversité et la résilience socio-économique des communautés locales dans les paysages de l'Extrême Nord et du Nord-Ouest de Madagascar. Ce projet de 1 100 000 € sera cofinancé par l'AFD à hauteur de 500 000 € sur une période de trois ans.

MIARO SY MIKOLO incarne pleinement les ambitions du cinquième Plan Stratégique de la Fondation Tany Meva. Il s'inscrit dans sa mission principale : assurer une gestion durable des ressources naturelles en impliquant activement les communautés locales. Il couvre également les priorités stratégiques de la Fondation, notamment la conservation de la biodiversité, la restauration écologique des écosystèmes et la valorisation des ressources naturelles, tout en renforçant la résilience des populations. Il appliquera la nouvelle approche stratégique de la Fondation, qui repose sur une collaboration étroite avec des Partenaires d'Appui qui agissent comme relais entre la Fondation et les communautés locales, garantissant ainsi un accompagnement de proximité et un suivi efficace des activités financées. MNP et SAGE ont été sélectionnés selon une procédure rigoureuse, conforme au Manuel de financement de Tany Meva.

Aménagement du site de reboisement à Ankarabe



En tant qu'institution de financement des projets de protection de l'environnement, la Fondation Tany Meva accorde une place importante au reboisement.

Depuis 2019, pour soutenir les efforts de reboisement tout en favorisant le développement socio-économique des communautés locales, Tany Meva a aménagé son site de reforestation sur un terrain sis à Ankarabe, dans le district d'Ankazobe, commune rurale de Tsaramasoandro. Ce projet s'inscrit dans une démarche de gestion durable des ressources naturelles et de promotion de la résilience environnementale, en collaboration avec les communautés locales.



En Février 2025, la Fondation Tany Meva y a organisé une journée de reboisement. Cet événement a réuni les membres du Conseil d'Administration de la Fondation Tany Meva ainsi que l'ensemble de l'équipe exécutive et la communauté locale du village d'Ankarabe. Au total, 1 000 jeunes plants ont été mis en terre.

En bref, la mise en œuvre du cinquième Plan Stratégique (2023-2027) marque une étape clé pour la Fondation Tany Meva, affirmant son engagement en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles à Madagascar. En renforçant sa collaboration avec ses partenaires d'appui, la Fondation consolide son rôle d'institution de référence dans le développement des projets impactants, plaçant les communautés locales au cœur de l'action.

Dans cette dynamique, l'appel à projets 2025, axé sur le paysage de l'Extrême Nord, sera lancé prochainement. Une nouvelle opportunité pour les acteurs engagés de contribuer à la préservation des ressources naturelles avec les communautés locales.



www.tanymeva.org



Fondation Tany Meva

Fondation Tany Meva
Lot 1 A 11bis Ambatobe / BP 4 300 Antananarivo 103
Tel : +261 20 79 403 99
E-mail : contact@tanymeva.org

Madagascar National Parks

For Life

